



**L'ENDETTEMENT DES MIGRANTS DE RETOUR ET L'IMPACT
SUR LA RÉINTÉGRATION DURABLE EN GUINÉE**

Couverture : © Lucas Chandellier /OIM
La présente publication n'a pas été revue par les services d'édition de l'OIM.
© 2020 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Cette étude de recherche a été rédigée par le bureau de l'Organisation Internationale pour les Migrations, représentation de la Guinée (OIM), avec le soutien du bureau régional de l'OIM à Dakar dans le cadre du programme *Sécurité, Support et Solutions le long de la route de la Méditerranée Centrale*.

Le programme "*Sécurité, Support et Solutions le long de la Route de la Méditerranée Centrale*" (3S – RCM), financé par le département du développement international (DFID) du Royaume-Uni, vise à déployer une meilleure assistance aux migrants sur la route migratoire de la Méditerranée Centrale et à offrir une meilleure protection aux migrants les plus vulnérables tels que les mineurs non-accompagnés, les femmes, les mères célibataires, les victimes de traite et les cas médicaux.

Entre 2018 et 2020, l'axe 3 du programme a permis de mener des études de recherches de court-terme au sein de six pays en Afrique de l'Ouest et du Centre (Mali, Burkina Faso, Guinée, Sénégal, Gambie et Côte d'Ivoire), informant sur des aspects particuliers des dynamiques migratoires au sein de la région. En favorisant une démarche collaborative, l'axe 3 du programme a pour objectif de pouvoir améliorer la compréhension des gouvernements, des agences humanitaires et des organisations nationales sur les tendances migratoires afin notamment de formuler des réponses adaptées aux besoins des populations.

Les données collectées dans le cadre de cette étude de recherche s'insèrent dans le cadre d'une étude régionale mise en œuvre entre décembre 2019 et octobre 2020, couvrant les six pays du programme et portant sur l'endettement des migrants de retour.

Vous pouvez accéder à l'ensemble des produits de recherche développés dans le cadre de l'axe 3 du programme DFID SSSII [ici](#).

Avertissement :

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs. Elles ne prétendent pas refléter les opinions ou les vues de l'OIM ou de ses Membres. Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OIM aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

L'OIM croit fermement que les migrations ordonnées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société toute entière. En tant qu'organisme intergouvernemental, l'OIM collabore avec ses partenaires de la communauté internationale en vue de résoudre les problèmes pratiques de la migration, de mieux faire comprendre les questions de migration, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

AUTEURS:

Djiguiba Camara, Chargé de la gestion de l'information, OIM Guinée

Michael Asima, Chef de projet DFID, OIM Guinée

Ibrahima Sory Conte, Assistant chargé de la gestion de l'information, OIM Guinée

Zuleika Romero, Consultante

EQUIPE ASSOCIÉE:

Bérénice Boukaré, Chargée des recherches, OIM RO Dakar

Sokhna Sy, Chargée des recherches, OIM RO Dakar

Fatou Diallo Ndiaye, Cheffe de mission, OIM Guinée

TABLE DES MATIÈRES

TERMINOLOGIE.....	5
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	6
INTRODUCTION.....	8
MÉTHODOLOGIE.....	9
LIMITES ET BIAIS DE L'ÉTUDE.....	10
1. Le profil des migrants endettés – qui emprunte de l'argent pour migrer ?.....	12
1.1. Informations sociodémographiques des migrants de retour endettés.....	13
1.2. Données générales de l'endettement des migrants de retour et particularités de genre.....	15
1.3. Contexte et caractéristiques de la dette initiale.....	16
1.4. Situation des migrants au moment de leur retour et caractéristiques de la dette de type 3.	18
2. L'endettement dans le cadre du projet migratoire.....	20
2.1. Les montants de la dette migratoire.....	21
2.2. Les formes et les acteurs de l'endettement.....	22
2.3. Le remboursement des dettes migratoires.....	25
2.4. La dimension non financière de la dette migratoire.....	26
3. La réintégration durable des migrants de retour : enjeux et impacts de la dette migratoire.....	27
3.1. Impact économique et psychosocial de la dette migratoire des migrants de retour.....	28
3.2. Impact de la dette migratoire pour la famille et la communauté.....	31
CONCLUSIONS.....	34
RECOMMANDATION.....	35
BIBLIOGRAPHIE.....	36

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Distribution des revenus mensuels moyens des migrants de retour selon le genre.....	15
Graphique 2 : Type de dettes contractées par les migrants de retour endettés.....	15
Graphique 3 : Endettement des migrants de retour (toutes dettes confondues).....	16
Graphique 4 : Migrants de retour ayant contracté une dette initiale.....	17
Graphique 5 : Montants des dettes initiales contractées par les migrants de retour.....	17
Graphique 6 : Migrants de retour ayant contracté une dette après leur retour en Guinée	18
Graphique 7 : Pourquoi ce nouvel emprunt ?.....	18
Graphique 8 : Montants des dettes contractées après leur retour par les migrants de retour.....	19
Graphique 9 : Avez-vous terminé le remboursement ?.....	19
Graphique 10 : Montants des dettes contractées par les migrants de retour dans le cadre de leur parcours migratoire.....	21
Graphique 11 : Répartition de l'ensemble de la dette migratoire par tranche d'âge.....	22
Graphique 12 : Qui sont les prêteurs ?.....	23
Graphique 13 : Vos créanciers étaient au courant du motif de l'emprunt.....	23
Graphique 14 : Quand avez-vous contracté la dette ?.....	24
Graphique 15 : Le remboursement de la dette migratoire est-il achevé ?.....	25
Graphique 16 : Impact de la dette sur la situation économique actuelle.....	28
Graphique 17 : Répartition des migrants de retour ayant subi des menaces, abus ou actes de violence pour rembourser une dette.....	29
Graphique 18 : Types d'abus et pressions déclarés par les migrants de retour dans le cadre du remboursement de leur dette (question à choix multiples).....	29
Graphique 19 : Impacts de la dette sur les migrants de retour (question à choix multiples).....	30
Graphique 20 : Impact de la dette sur les relations avec la famille.....	32

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Régions de résidence des migrants de retour enquêtés.....	9
---	---

ACRONYMES

AVRR	“Assisted Voluntary Returned and Reintegration”
AGR	Activité génératrice de revenu
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l’Afrique de L’Ouest
DFID	Département pour le Développement International
INS	Institut National de la Statistique
GNF	Franc Guinéen
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ISPP	Institut Supérieur des Sciences de la Population
LARSES	Laboratoire de Recherche en Sciences Economiques et Sociales
PDI	Populations Déplacées Internes

TERMINOLOGIE¹

Aide au retour volontaire et à la réintégration – Soutien administratif, logistique et financier, y compris à des fins de réintégration, apporté à des migrants qui ne peuvent ou veulent rester dans le pays hôte ou le pays de transit et qui décident de retourner dans leur pays d'origine.

Cycle migratoire – Étapes du processus migratoire comprenant le départ, parfois le transit sur le territoire d'un État, l'immigration dans le pays de destination et le retour.

Flux migratoire (international) – Nombre de migrants internationaux arrivant dans un pays (immigrants), ou nombre de migrants internationaux quittant un pays (émigrants) pendant une période déterminée.

Intégration – Processus bidirectionnel d'adaptation mutuelle entre les migrants et la société dans laquelle ils vivent, par lequel les migrants sont incorporés à la vie sociale, économique, culturelle et politique de la communauté d'accueil. Il suppose un ensemble de responsabilités communes pour les migrants et les communautés, et englobe d'autres aspects connexes tels que l'inclusion sociale et la cohésion sociale.

Membres de la famille – Personnes mariées à des migrants ou à des nationaux ou ayant avec eux des relations qui, en vertu de la loi applicable, produisent des effets équivalant au mariage, ainsi que leurs enfants à charge et autres personnes à charge qui sont reconnues comme membres de la famille en vertu de la législation applicable ou d'accords bilatéraux ou multilatéraux applicables entre les États intéressés, même si elles ne sont pas des ressortissants de cet État.

Migrant économique – Bien que ne formant pas une catégorie en droit international, ce terme est parfois employé pour désigner toute personne qui franchit ou a franchi une frontière internationale ou qui se déplace ou s'est déplacée à l'intérieur d'un État, exclusivement ou principalement pour améliorer sa situation économique.

Réintégration – Processus permettant à une personne de rétablir les liens économiques, sociaux et psychosociaux nécessaires pour vivre, assurer ses moyens de subsistance, préserver sa dignité et s'intégrer dans la vie civique.

¹ L'ensemble des définitions sont tirées du guide des termes clés de l'OIM, consulté le 19.07.2020 sur : <https://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration>.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Dans les statistiques internationales, les ressortissants guinéens figurent parmi les nationalités les plus représentées dans les entrées sur le territoire européen (pour la période 2017-2020). Le désir des jeunes guinéens d'affirmer leur identité à la fois socialement et économiquement en dehors du cadre familial et communautaire s'associe aux motifs économiques pour les pousser vers la migration. En Guinée, 55% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et on observe un taux de chômage qui frôle les 60% chez les jeunes à la recherche d'un premier emploi à Conakry. En outre, des entretiens menés auprès d'acteurs clés révèlent aussi l'émergence d'un autre motif de départ : la migration comme moyen de remboursement des dettes.

Cependant, les coûts imprévus et les risques liés à la migration irrégulière dissuadent certains migrants qui décident de rentrer dans leurs pays d'origine. En ce sens, lancée en Guinée en 2017, l'Initiative Conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants a permis de soutenir plus de 18 000 migrants entre 2017 et 2020 dans leur retour en Guinée.

Si la réintégration des migrants est considérée comme durable lorsque les migrants de retour atteignent un niveau d'autosuffisance économique, de stabilité sociale dans leur communauté et de bien-être psychosocial qui leur permet de faire face aux facteurs de (ré)émigration², **le nombre élevé de migrants de retour endettés (59%)** pousse à s'interroger sur le rôle que peut jouer l'endettement dans leur réintégration.

Cette étude s'est concentrée sur trois temporalités de la dette : 1) les dettes contractées avant le projet migratoire et sans lien avec celui-ci (dettes initiales que nous appellerons de « type 1 ») ; 2) les dettes liées au parcours migratoire (dettes migratoires de « type 2 ») ; les dettes contractées après le retour de migration (dettes de « type 3 »). Le montant médian de la dette migratoire est le plus élevé (5 millions GNF, soit environ 510 USD), suivi de la dette initiale (3 millions GNF, soit environ 300 USD) et de la dette contractée après le retour (2 millions GNF, soit environ 200 USD). En dépit du fait que 67% des migrants de retour effectuent une activité rémunérée, les revenus générés semblent trop faibles pour couvrir les montants des dettes contractées. Par ailleurs, 28% des migrants de retour endettés sont sans emploi et 36% reçoivent une aide financière de la part de leur famille pour subvenir à leurs besoins. Dans ces circonstances, les capacités de remboursement et de réintégration des migrants de retour endettés sont fortement limitées.

Les modalités de prêts et de remboursements sont généralement flexibles et établies dans le cadre **informel de la famille et des proches**. Pour autant, le remboursement revêt un caractère obligatoire. En outre, l'objet de la dette est financier, mais pas uniquement. Dans le contexte socioculturel guinéen, la dette liée au parcours migratoire, qui concerne **46% des répondants**, relève de l'obligation en soi de toute espèce d'engagement, du devoir général, celui de rendre un bien emprunté n'en étant qu'un cas particulier.³ En fait, le migrant est porteur d'une certaine mission qu'il doit accomplir de manière honorifique : celle de réussir sa migration afin de venir en aide à ses proches restés au pays. Ce statut particulier du migrant est renforcé et enjolivé par l'image des bénéficiaires de la migration véhiculée par les médias et les réseaux sociaux, auxquels les jeunes sont particulièrement réceptifs.

À ce niveau, l'impact de l'échec du projet migratoire a donc des conséquences sérieuses sur la réintégration sociale, financière et psychosociale du migrant de retour. En effet, lorsque la dette financière s'ajoute à la dette sociale, le lien social entre le migrant de retour et sa famille et sa communauté est durablement détérioré pouvant entraîner spirale d'endettement ou rémigration. Ainsi, **10% des migrants de retour endettés envisagent un nouveau départ en raison des difficultés de remboursement**. L'endettement des migrants, et en particulier la dette migratoire, constitue donc un frein sérieux au succès de réintégration des migrants de retour, aussi bien au niveau individuel que familial et communautaire. Ces impacts sont d'autant plus néfastes lorsque les migrants ont financé leur voyage à travers des fonds acquis illégalement, auquel cas

² Roberto Biella-Battista, Georg Bolits, Hanna Mark et Andrea Salvini, *Manuel sur la réintégration. Orientations pratiques sur la conception, la mise en œuvre et le suivi de l'aide à la réintégration*, Organisation Internationale pour les Migrations, 2019, Genève.

³ Malamoud, Charles. «Théologie de la dette dans les Brahmana.» *Purusartha Sciences sociales en Asie du Sud* Paris 4 (1980): 39-62.

leur réintégration dans la communauté d'origine est fortement compromise.

Pour les communautés, l'argent mobilisé pour la migration constitue un manque à gagner, en particulier lorsque la dette entraîne la vente des moyens de production et des terres. La décapitalisation et le déstockage paupérise les familles et les communautés sur le long terme. Ce mode d'obtention de liquidités est d'autant plus néfaste qu'un nouveau type de prêteur fait son entrée. Plus qu'à travers des intérêts élevés, c'est grâce à la revente des terres à des entreprises multinationales que ces nouveaux prêteurs réalisent leurs bénéfices. Avec l'augmentation des coûts de la migration irrégulière, ils sont de plus en plus nombreux à faire appel à ces bailleurs de fonds, d'autant que les prêteurs traditionnels sont de plus en plus réticents du fait des risques de ce type de projet migratoire. La perte des terres ainsi mises en gages pour financer les projets migratoires constitue une menace sérieuse pour l'ensemble de la communauté.

Dans ce contexte, une aide à la réintégration adaptée est capable de contribuer sérieusement à la réintégration durable de ces jeunes. Celle-ci peut être multiple : que ce soit un soutien financier en vue de la réalisation de projets visant à stabiliser les revenus, un soutien psychosocial aux migrants de retour et à leurs familles, ou par de la médiation entre les prêteurs et les migrants endettés.

Finalement, concernant l'endettement des femmes migrantes de retour, l'analyse des données a permis de démontrer qu'elles ont généralement une situation financière plus difficile que celle des hommes, ce qui pourrait les inciter à contracter plus de dettes avant le projet migratoire, et cumuler différents types de dettes durant leur parcours. De plus, les entretiens avec les acteurs clés ont révélé que les mécanismes de financement des projets migratoires des femmes diffèrent de ceux des hommes. Elles sont plus susceptibles de contracter des dettes involontaires et de subir des abus de la part des réseaux de traite et de prostitution. Néanmoins, au vu du faible taux de femmes dans l'échantillon des migrants de retour ayant participé à l'enquête (5%), il est nécessaire de poursuivre davantage de recherches dans ce domaine.

Au vu des éléments qui précèdent, il en découle les recommandations suivantes :

- Soutenir les organisations de la société civile locale dans leur travail de soutien à la réintégration des migrants de retour, que ce soit en termes de moyens financiers, humains ou d'infrastructures.
- Effectuer des campagnes de sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière et pour démystifier la migration auprès des jeunes, en mettant l'emphase sur les risques de la dette migratoire en particulier.
- Effectuer des campagnes de sensibilisation quant aux risques de l'endettement et du surendettement, aussi bien au niveau familial que communautaire afin de prévenir le risque de péjoration de la situation économique familiale. Dans ce cadre, l'une des cibles de la campagne devrait être la perte des moyens de production. Les institutions financières devraient également participer à ces campagnes en offrant des voies de financement alternatives en vue d'éviter la migration clandestine et la perte des moyens de production.
- Déployer les moyens nécessaires pour la formation des assistants à la réintégration comme médiateurs dans le désendettement des migrants de retour. Faire un bilan systématique de l'endettement des migrants de retour et offrir un soutien dans le désendettement, notamment à travers des médiations ou des négociations avec les bailleurs de fonds aussi bien sur les montants que sur les délais de paiement. Accompagner ce processus.
- Offrir un soutien psychosocial généralisé aux migrants de retour, mais aussi aux familles qui sont également impactées par le départ inopiné d'un membre de la famille et qui restent sans nouvelles durant plusieurs mois ou semaines.
- Renforcer la lutte contre les réseaux de traite dans la région, en coordination avec les Etats de la CEDEAO.
- Poursuivre les recherches sur les mécanismes de financement des projets migratoires des femmes, sur les parcours empruntés et les modalités de retour.

INTRODUCTION

D'après les données récoltées par l'OIM, les ressortissants de Guinée sont la deuxième nationalité la plus représentée parmi les quelques 465 250 migrants arrivés en Europe entre 2017 et 2020.⁴ La majorité d'entre eux ont atteint le territoire européen à travers l'Espagne, empruntant principalement la route de la Méditerranée centrale et de l'ouest. Dans la même période, 7 500 migrants, toutes nationalités confondues, sont décédés sur ces deux routes.⁵ Le parcours migratoire pour atteindre les pays de destination est donc, à l'évidence, risqué, et les migrants mettent en jeu leur vie pour y parvenir.

Dans ce contexte, certains migrants décident finalement de renoncer à leur projet migratoire et rentrer en Guinée, étant parfois assistés en ce sens par l'OIM. Lancée en Guinée en 2017, l'Initiative Conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants a permis de soutenir plus de 18 000 migrants entre 2017 et 2020 dans leur retour en Guinée. Ce sont principalement des hommes jeunes âgés de 18 à 35 ans, d'origine modeste qui avaient pour espoir d'améliorer leurs conditions de vie et leur statut social à travers leur projet migratoire. Toutefois, le retour au sein de la société guinéenne de ces migrants de retour présente aussi de nombreux défis.

D'après le *Manuel sur la réintégration* publié par l'OIM en 2019, la réintégration peut être considérée comme durable lorsque les migrants de retour atteignent un niveau d'autosuffisance économique, de stabilité sociale dans leur communauté et de bien-être psychosocial qui leur permet de faire face aux facteurs de (ré)émigration.⁶ Dans ce contexte, la réintégration ne dépend pas uniquement de la disposition intime du migrant de retour à se réintégrer, mais aussi de la communauté, de sa famille, ainsi que des opportunités de travail qui s'offrent à lui. Un facteur additionnel va influencer significativement les conditions de réintégration du migrant de retour : il s'agit de son endettement. En effet, le remboursement des montants empruntés va exercer une pression sur les ressources économiques des migrants de retour et de leur famille.

Si elle est financière, dans le contexte socioculturel guinéen, la dette comporte en plus une forte valeur symbolique et sociale. Elle se définit comme l'obligation en soi de toute espèce d'engagement, du devoir général, celui de rendre un bien emprunté n'en étant qu'un cas particulier.⁷ Ainsi, le migrant n'est pas simplement affecté par la dette, il est défini par elle aux yeux du reste de la communauté et de sa famille. L'incapacité du migrant de retour à rembourser, et donc sa dette, vont redéfinir la nature de ses liens sociaux : lorsque le candidat à la migration mobilise son entourage pour son projet migratoire, il entre dans une relation hiérarchique d'infériorité que seul le partage des bénéfices tirés d'une migration réussie pourrait, à priori, rééquilibrer. Ainsi, l'endettement des migrants constituerait un frein pour la réintégration durable des migrants, puisque la détresse financière et psychosociale qu'elle engendre conduirait certains d'entre eux à repartir en migration.⁸

La présente étude cherche donc à :

1. Mettre en lumière les montants, les mécanismes et les temporalités des différents types de prêts financiers effectués par les migrants, ainsi que sur les dimensions psychosociales et culturelles de la dette, et leur impact sur la réintégration durable des migrants de retour.
2. Avoir une meilleure compréhension des conditions de vulnérabilité consécutives aux prêts, et quels sont les différents acteurs de la dette.
3. Informer les autorités nationales et internationales, ainsi que les différents acteurs et partenaires sur les mécanismes et les impacts de la dette afin d'assurer une meilleure réintégration des migrants à la suite de l'échec d'un projet migratoire.

⁴ Organisation Internationale pour les Migrations, *Routes de la migration irrégulière vers l'Europe. Afrique de l'Ouest et du Centre, janvier-juin 2020*, consulté le 8 septembre sur : <https://migrationjointinitiative.org/sites/default/files/files/articles/iom-mediterranean-developments-flows-wca-june-2020-fr-vf.pdf>

⁵ https://missingmigrants.iom.int/region/mediterranean?migrant_route%5B%5D=1376&migrant_route%5B%5D=1378

⁶ Roberto Biella-Battista, Georg Bolits, Hanna Mark et Andrea Salvini, *Manuel sur la réintégration. Orientations pratiques sur la conception, la mise en œuvre et le suivi de l'aide à la réintégration*, Organisation Internationale pour les Migrations, 2019, Genève.

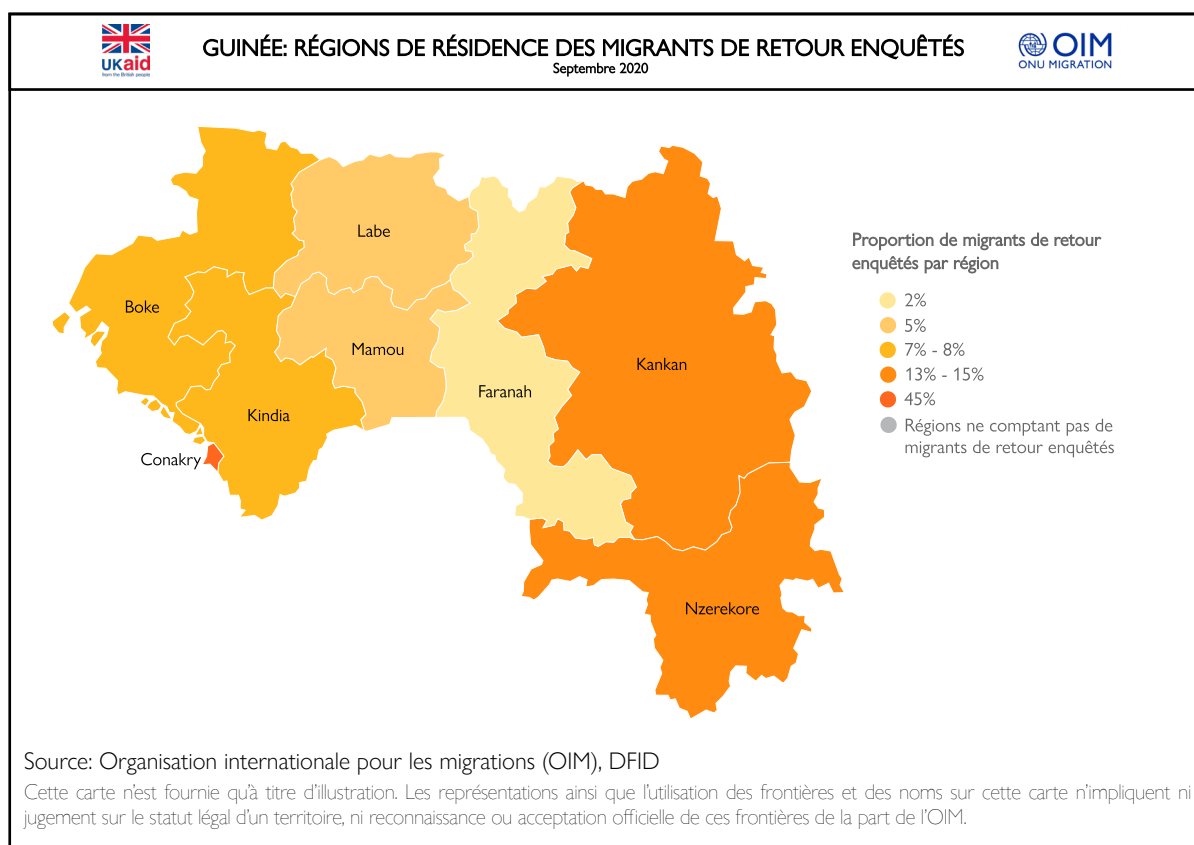
⁷ Malamoud, Charles. «Théologie de la dette dans les Brahmana.» *Purusartha Sciences sociales en Asie du Sud Paris* 4 (1980): 39-62.

⁸ Samuel Hall, *Cartographie et profils socioéconomiques des communautés de retour au Burkina Faso : Rapport de synthèse*, 2018, IOM-Burkina Faso

MÉTHODOLOGIE

La présente recherche est le résultat d'une approche de méthode mixte combinant des collectes de données quantitatives (questionnaires) et qualitatives (entretiens). La collecte des données quantitatives a pris place du 17 au 26 février 2020, par téléphone, et avec le concours d'énumérateurs de l'Institut National de la Statistique (INS). Elle a couvert les 8 régions administratives du pays dans le souci de recueillir l'ensemble des particularités socio-culturelles nationales. Il s'agit de la zone spéciale de Conakry, ainsi que des régions de Kindia, Boké, Labé, Mamou, Faranah, Kankan et N'Zérékoré.

Carte 1 : Régions de résidence des migrants de retour enquêtés



L'échantillon compte 505 individus enquêtés dans le cadre de la collecte de données quantitatives, dont 20 femmes et 385 hommes, tous migrants de retour assistés par l'OIM dans le cadre de son programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR).

Les données qualitatives sont le résultat des entretiens menés auprès de 11 informateurs clés, dont 2 sont des femmes. Les acteurs clés identifiés pour l'enquête sont :

- 2 membres d'organisations de la société civile actives dans la réintégration des migrants de retour
- 4 représentants des autorités guinéennes
- 3 membres du corps enseignant de différentes universités de la région Ouest-Africaine
- 2 membres du personnel de l'OIM assistant à la réintégration des migrants de retour

Cette étude s'intéresse à différents types de dettes : 1) les dettes contractées avant le projet migratoire et sans lien avec celui-ci (dettes initiales que nous appellerons de « type 1 ») ; 2) les dettes liées au parcours migratoire (dettes migratoires de « type 2 ») ; les dettes contractées après le retour de migration (dettes de « type 3 »).

LIMITES ET BIAIS DE L'ÉTUDE

- 1. Les migrants de retour assistés par l'OIM ne sont pas représentatifs de l'ensemble des migrants de retour.** Les migrants sélectionnés dans le cadre de la présente étude sont des migrants volontaires au retour et à la réintégration (AVRR) assistés par l'OIM depuis différents pays de transit jusqu'à leurs pays d'origine entre 2017 et 2019. Cette catégorie de migrants de retour correspond donc à une réalité spécifique du retour. Elle exclue l'ensemble des migrants qui auraient réussi à atteindre leur pays de destination, et ne prend pas en compte les migrants revenus depuis les pays de transit de manière spontanée, ou encore les migrants retournés dans le cadre de programmes d'autres organisations (gouvernementales ou internationales) fournissant une assistance au retour. **Les résultats et conclusions de ce rapport permettent donc d'éclairer uniquement l'expérience de l'ensemble du groupe particulier des migrants assistés au retour volontaire par l'OIM pendant la période citée (2017-2019).**
- 2. Biais liés au statut de l'OIM.** D'autre part, les agents de l'OIM ou les énumérateurs contractés par l'OIM sur le terrain sont rarement perçus comme des acteurs neutres. Bien qu'il soit rappelé au début de chaque entretien que l'étude de recherche est réalisée indépendamment de l'aide à la réintégration délivrée au migrant, il est possible que notre statut oriente dans certains cas les réponses collectées.
- 3. Limites sur les analyses de genre.** Le nombre de femmes enquêtées est trop faible pour que les résultats soient statistiquement significatifs, que leur interprétation soit généralisable ou que des disparités de genre puissent être réellement identifiées.

IMPACT DE LA PANDÉMIE COVID-19 SUR LA COLLECTE DE DONNÉES

La pandémie actuelle du COVID-19 en affectant la mobilité des personnes par des restrictions de déplacements en Afrique de l'Ouest et du Centre et des limitations de rassemblements, a profondément impacté les activités de recherche organisées par les bureaux de l'OIM dans le cadre du programme *Sécurité, Solutions et Support le long de la Route de la Méditerranée Centrale (SSSII)* financé par le département du développement international britannique (DFID).

Ayant déjà lutté contre l'épidémie d'Ebola en 2014-2015,¹ le gouvernement guinéen n'a pas tardé à annoncer des mesures préventives pour limiter la propagation du virus Covid-19. Le 13 mars 2020, suite au premier cas confirmé la veille, il a été établi que les voyageurs en provenance de pays à haut risques devaient faire l'objet d'un suivi et que leurs passeports seraient confisqués durant la durée de ce suivi (14 jours), et décidé de l'interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes, puis progressivement de plus de 20 personnes. L'aéroport international de Conakry a fermé le 23 mars et un couvre-feu a été mis en place le 20 mars 2020.

Dans ce nouveau contexte, les équipes de l'OIM Guinée chargées de la réalisation de l'étude ont intégré ces changements au cœur de la collecte de données dès mars 2020. Le déroulement des activités de recherche de l'étude a ainsi été modifié afin de se conformer aux nouvelles réglementations sanitaires nationales et assurer la protection des participants à la recherche. De cette manière, l'ensemble des groupes de discussions initialement prévus avec les migrants de retour, les familles des migrants de retour, ainsi que les membres des communautés des zones de retour, n'ont pas pu être organisés dans le cadre de l'étude.

Même en organisant des groupes de discussions restreints, il a été jugé que l'application des mesures de protection (distanciation sociale, port d'équipements de protection) ne serait pas favorable à l'instauration d'un climat de confiance et de familiarité entre l'animateur et les participants à la recherche, et serait ainsi contre-productif par rapport aux objectifs de l'étude de recherche.

Au lieu de se déplacer au sein des zones d'étude, les équipes ont privilégié une collecte de données à distance. A cet effet, les entretiens qualitatifs semi-directifs organisés avec plusieurs acteurs clés ont pu avoir lieu mais ont été réalisés principalement par téléphone, lorsqu'il n'était pas possible de se rendre sur le lieu de résidence ou de travail de la personne sélectionnée pour la recherche.

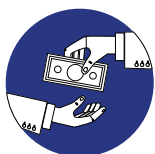
Pour plus d'information sur l'impact de la pandémie du COVID-19 sur la mobilité en Afrique de l'Ouest et du Centre consulter le site : <https://migration.iom.int/>



**1. LE PROFIL DES MIGRANTS ENDETTÉS –
QUI EMPRUNTE DE L'ARGENT POUR MIGRER**

L'Organisation Internationale pour les Migrations en Guinée a assisté un peu plus de 18 000 migrants de retour depuis le début de son programme d'accompagnement lancé en 2017 dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants en Guinée.⁹ Afin de déterminer les besoins particuliers de ces migrants de retour, et avant de procéder à l'analyse de la dette migratoire en tant que telle, il est nécessaire de s'intéresser au profil sociodémographique des migrants de retour endettés.

1.1. INFORMATIONS SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES MIGRANTS DE RETOUR ENDETTÉS



Parmi les 505 migrants de retour assistés par l'OIM ayant participé à l'enquête quantitative, **59%** indiquent avoir contracté au moins un type de dette.



Parmi ces migrants endettés, **5%** sont des femmes et **95%** des hommes. Spécifiquement, les femmes sont **75%** (contre **59%** des hommes) à déclarer avoir contracté au moins un type de dette.



L'âge moyen des migrants de retour endettés est de 26 ans. Ils ont **de 18 à 25 dans 56%** des cas et **de 26 à 35 dans 40%** des cas. Seuls **4%** des migrants de retour endettés ont plus de 35 ans. La population migrante de retour en Guinée est donc jeune, ce qui confirme la tendance présentée dans un rapport précédent de l'OIM sur les trajectoires migratoires des jeunes migrants de retour en Guinée.¹⁰



Les migrants de retour endettés sont **13%** à avoir complété l'enseignement primaire, **54%** le secondaire, et ils sont **10%** à avoir atteint un niveau universitaire. Le niveau d'instruction des migrants de retour endettés semble supérieur à celui de l'ensemble de la population guinéenne puisque 29% de la population a complété le secondaire et 9% des guinéens ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur.¹¹ À noter que les femmes ont des taux inférieurs à ceux des hommes, excepté pour l'enseignement professionnel : 11% au niveau national, 13% pour les migrantes de retour endettées et 9% pour les hommes migrants de retour endettés.¹² Parmi les migrantes de retour endettées, si 20% des femmes n'ont aucune formation (contre 6% des hommes), elles sont 13% à avoir un niveau universitaire (contre 10% des hommes). **Le niveau d'éducation élevé pourrait donc jouer un rôle dans la décision de partir en migration pour ces jeunes femmes.**

¹⁰ Organisation International pour les Migrations (OIM), *Migrer pour réussir. Analyse des trajectoires migratoires de la jeunesse guinéenne à travers l'expérience des migrants de retour*, 2019

¹¹ Institut National de la Statistique, *Tableau de bord social 2019*, Ministère du plan et du développement économique, République de Guinée, 2019, http://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/annuelles/TB/TB_Social_2017.pdf

¹² <http://uis.unesco.org/fr/country/gn>



Avant le départ en migration, **78% des migrants endettés étaient célibataires, contre 63% actuellement**. Par ailleurs, ils étaient 17% à être mariés avant le départ, contre 30% après leur retour.



Concernant leur rôle au sein de la famille, les migrants de retour endettés sont **principalement fils ou filles de chef de ménage (37%), ou sont eux-mêmes chefs de ménage (21%)**. Parmi les **48%** de personnes qui indiquent **avoir au moins une personne à charge**, 65% indiquent qu'ils ont entre un et trois mineurs à charge, 36% à avoir une ou deux personnes de plus de 60 ans, et 66% à avoir un ou deux majeurs âgés de plus de 18 ans à charge.



Alors qu'au niveau national, la population est principalement rurale,¹³ au moment de l'enquête **23%** des répondants ont indiqué qu'ils résidaient en milieu rural, contre **77% en milieu urbain**. Les migrants de retour endettés résident principalement à **Conakry (44%), Nzérékoré (15%) et Kankan (12%)**. Ils sont moins de 10% à Boke et à Kindia et 5% ou moins à Mamou, Labe et Faranah. Cela confirme également les données présentées dans le rapport de l'OIM susmentionné, d'après lequel environ 9 migrants de retour sur 10 s'installent en milieu urbain après un retour de migration.¹⁴



Au moment de l'enquête, 52% des migrants endettés exerçaient une activité d'entrepreneur indépendant, et 15% étaient employés. Au total, ils sont donc **67% à exercer une activité génératrice de revenu**, principalement dans le domaine commercial/mécanique automobile (34%) ou encore dans le transport/entreposage (23%). En revanche, **22% étaient sans emploi ou à la recherche d'un emploi**.



Le revenu mensuel moyen des migrants de retour endettés **se situe principalement entre 160 000 et 800 000 GNF, soit entre environ 16 et 80 USD (30%)**, et un peu plus d'un cinquième des migrants ont un revenu situé entre 800 000 et 1,5M GNF (environ 80 à 155 USD). Toutefois, ils sont 15% à avoir un revenu inférieur à 160 000 GNF (16 USD) et **28% à n'avoir aucun revenu**. Dans le même temps, 20% des femmes enquêtées gagnent entre 160 000 et 800 000 GNF (entre 16 et 80 USD) par mois, 25% gagnent moins de 160 000 GNF (environ 16 USD) et 40% des femmes migrantes de retour endettées disent ne recevoir aucun revenu.

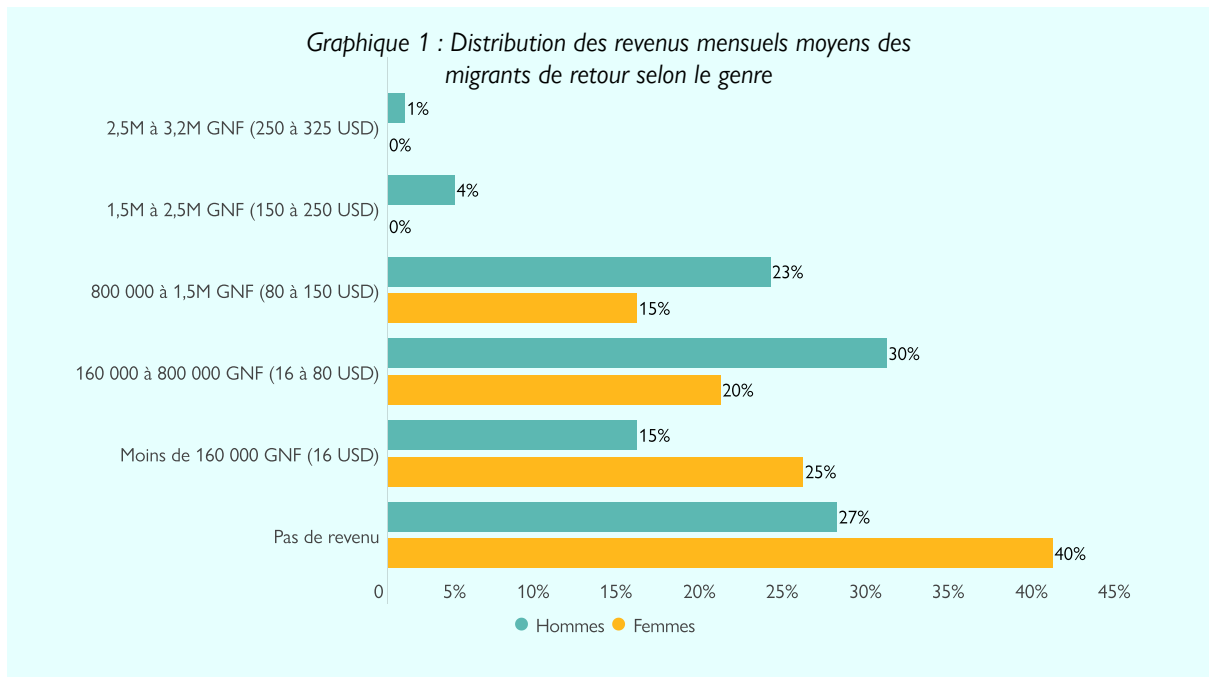


Les principaux pays de retour des migrants de retour endettés et enquêtés dans le cadre de cette étude sont **l'Algérie (38%), suivi du Niger (30%) et de la Libye (29%)**. Concernant les femmes migrantes de retour endettées, le Maroc (33%) et la Libye (33%) sont les principaux pays de retour, suivis de l'Algérie (13%). Ces données confirment les statistiques désignant l'Espagne comme principal pays de destination des migrants guinéens.¹⁵

¹³ Organisation Internationale du Travail (OIT), Programme Pays du Travail Décent 2016-2019, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_mas/---program/documents/genericdocument/wcms_560923.pdf

¹⁴ Organisation International pour les Migrations (OIM), *Migrer pour réussir. Analyse des trajectoires migratoires de la jeunesse guinéenne à travers l'expérience des migrants de retour*, 2019

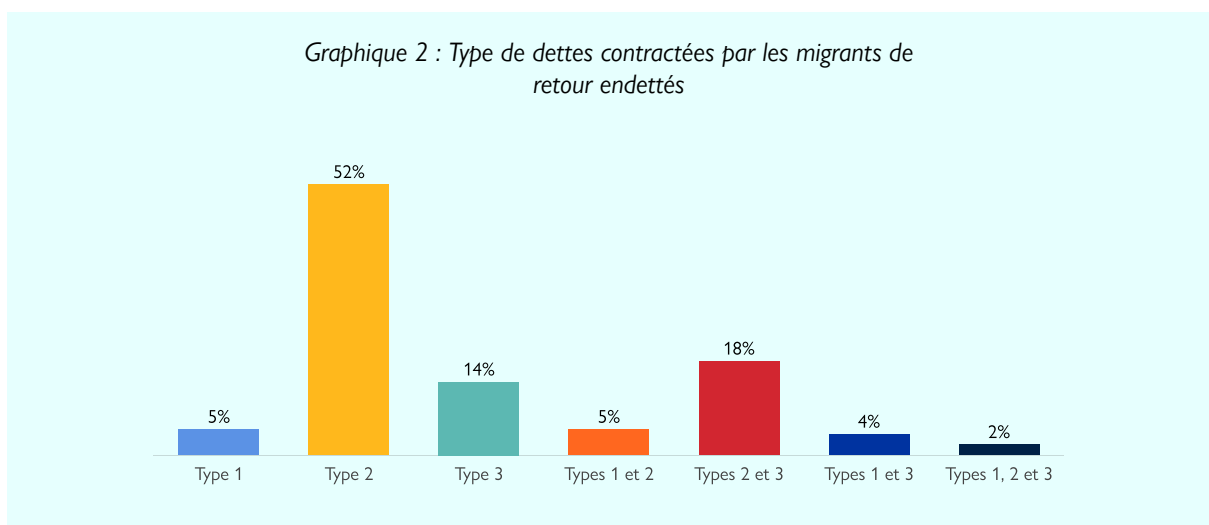
¹⁵ Organisation Internationale pour les Migrations, *Routes de la migration irrégulière vers l'Europe. Afrique de l'Ouest et du Centre, janvier-juin 2020*, consulté le 8 septembre sur : <https://migrationjointinitiative.org/sites/default/files/files/articles/iom-mediterranenean-developments-flows-wca-june-2020-fr-vf.pdf>



1.2. DONNÉES GÉNÉRALES DE L'ENDETTEMENT DES MIGRANTS DE RETOUR ET PARTICULARITÉS DE GENRE

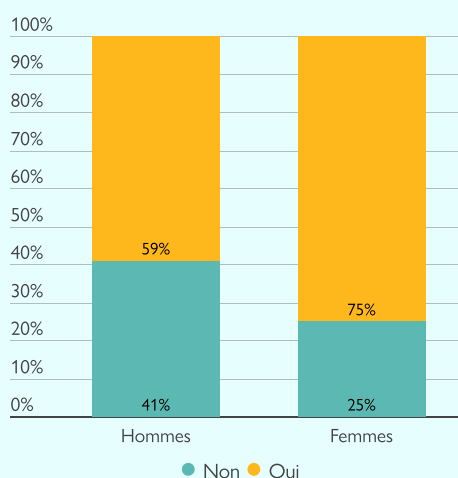
Les individus peuvent s'être endettés avant (dettes initiales de type 1), pendant (dettes migratoires de type 2) ou après leur parcours migratoire (dettes de types 3), mais ils peuvent aussi cumuler plusieurs types de dettes au même titre qu'ils peuvent cumuler plusieurs dettes d'un même type. Dans le cadre de cette recherche, **71% des migrants de retour ne déclarent avoir contracté qu'un seul type de dette**, 27% déclarent en avoir cumulé deux et 2% cumulent les trois formes de dettes.

Les migrants de retour endettés le sont principalement dans le cadre d'une dette migratoire puisqu'elle concerne **77% des migrants de retour endettés** : 52% des migrants qui ne se sont endettés que dans ce cadre, mais aussi 25% qui cumulent les types de dettes.



D'autre part, l'analyse de l'endettement des migrants de retour en fonction du genre indique que **les femmes sont proportionnellement plus susceptibles de s'endetter que les hommes**, puisque 75% d'entre elles sont endettées, contre 59% des hommes.

Graphique 3 : Endettement des migrants de retour
(toutes dettes confondues)



En outre, on observe que les femmes cumulent proportionnellement plus de dettes de types 1 et 2 (13%), de type 1 et 3 (7%) ou encore les trois types de dettes (7%) que les hommes (respectivement 4%, 4% et 1%). Les migrantes de retour sont aussi proportionnellement plus nombreuses à n'avoir que des dettes au retour (20%, contre 14% des hommes).

Les hommes ont davantage de dettes migratoires uniquement (53% des endettés masculins contre 47% des femmes), et presque un cinquième des hommes combinent les dettes de type 2 et 3 (19%) alors qu'aucune femme n'indique combiner ces deux types de dettes. Le fait que les femmes aient plus recours aux dettes initiales, qu'elles cumulent ensuite avec la dette migratoire et/ou avec la dette au retour, permet de formuler l'hypothèse que la faible capacité financière des migrantes les pousseraient à contracter des prêts, et ce avant et en dehors du projet migratoire, prêts qu'elles peinent ensuite à rembourser et qu'elles vont ainsi accumuler au fil du temps.

1.3. CONTEXTE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA DETTE INITIALE

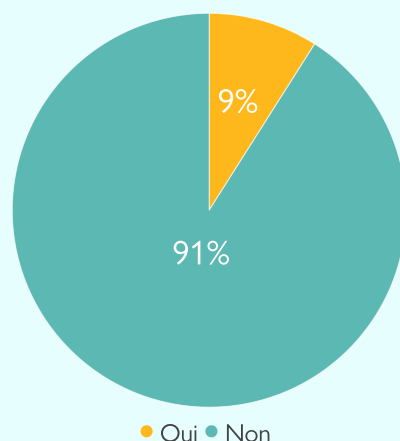
Pays côtier d'Afrique de l'Ouest, la Guinée présente un potentiel important de développement. Le pays est peuplé d'environ 12 millions d'habitants, dont près de 50% sont âgés de moins de 35 ans. Le secteur agricole, quant à lui, emploie 52% de la main d'œuvre et assure des revenus pour 57% des ménages ruraux.¹⁶ Le secteur tertiaire est le plus important, puisqu'il représente 46% du PIB, et emploie principalement dans les secteurs du commerce, du transport, des télécommunications et des activités financières.¹⁷ Malgré ces richesses et atouts, près de 55% de la population vit sous le seuil de pauvreté et une grande partie des activités génératrices de revenu prennent place dans l'économie informelle.

Dans ce contexte, la dette initiale concerne une minorité de migrants de retour ayant participé à la présente recherche (9%), et concerne plus les femmes (25%) que les hommes (8%), toutes proportions gardées. Par ailleurs, 91% des migrants de retour ayant contracté des dettes initiales sont âgés de moins de 35 ans.

¹⁶ Banque Mondiale, *La Banque Mondiale en Guinée*, mis à jour le 28 avril 2020, consulté le 4 septembre 2020 sur : <https://www.banquemondiale.org/fr/country/guinea/overview#1>

¹⁷ Direction générale du Trésor, Ministère de l'Économie, des finances et de la Relance, *Guinée. Situation économique et financière*, consulté le 4 septembre sur : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/GN/situation-economique-et-financiere>

Graphique 4 : Migrants de retour ayant contracté une dette initiale

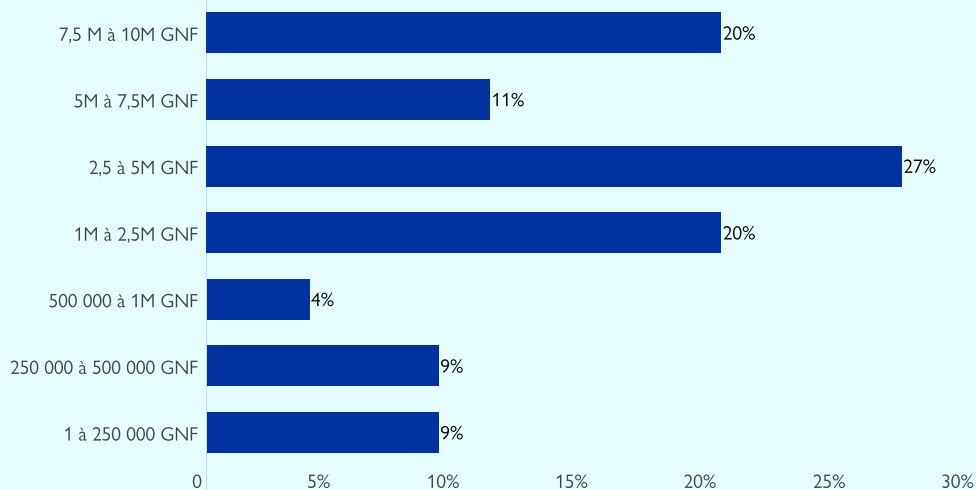


Les emprunts réalisés sont principalement motivés par l'achat de biens matériels (33%), pour aider la famille (27%), pour acheter des moyens de production (22%) ou encore pour des dépenses d'éducation (16%). Le projet lié à cet emprunt est défini comme **individuel** par 57% des répondants. Une certaine **dimension individuelle** de l'endettement initial apparaît donc, ce qui est confirmé par la réponse apportée à la question « qui est à l'origine de la dette ? », à savoir eux-mêmes dans 64% des cas. Ils sont tout de même un peu plus d'un tiers à avoir réalisé des emprunts pour une personne tierce, principalement un membre de la famille (31%).

Ces emprunts sont effectués dans le cadre informel puisque les migrants de retour déclarent que ce sont **les amis ou les proches qui leur prêtent dans le cas des dettes initiales (60%)**, suivi de la famille (31%), ou les deux (4%). Les caisses villageoises ou collectives et les tontines ne représentent que 4% des prêteurs pour ce type de dette.

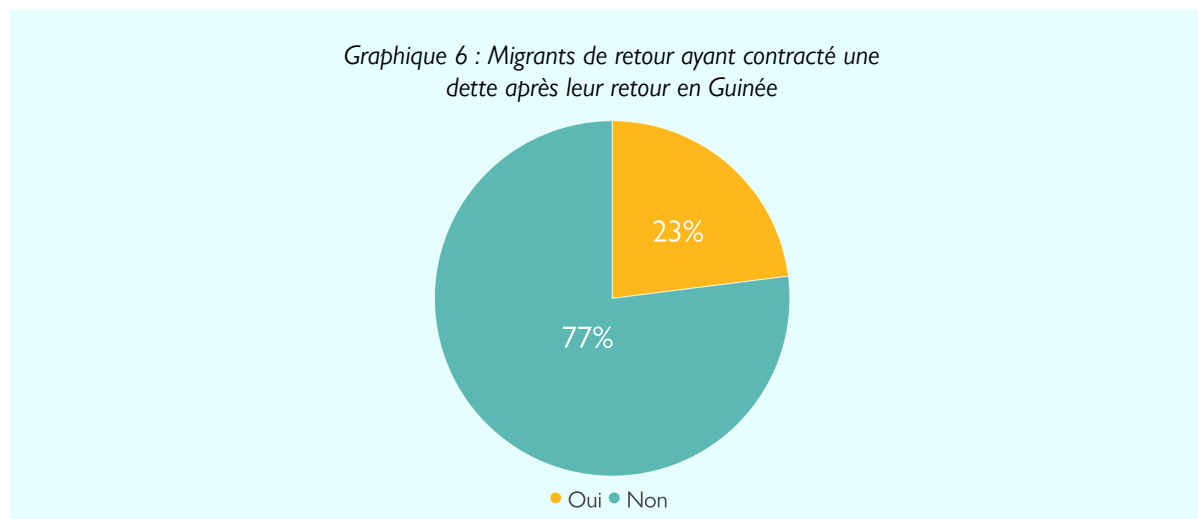
Les montants des emprunts se situent principalement entre 2,5 et 5 millions GNF (environ 260 à 520 USD) pour 27% des répondants, entre 1 et 2,5 millions GNF (environ 100 à 260 USD) pour 20% d'entre eux et entre 7,5 et 10 millions GNF (environ 775 à 1'000 USD) pour 20% des répondants. **Le montant médian des dettes initiales est de 3 millions GNF (environ 310 USD)**. Ces montants sont donc élevés, compte tenu du fait qu'aucun des migrants de retour enquêtés n'a, au moment de l'enquête, de revenu mensuel supérieur à 3,2 millions de GNF (voir graphique 1). Ils sont d'ailleurs 56% à n'avoir pas terminé le remboursement de leurs dettes initiales. Toutefois, les femmes réussissent davantage à rembourser ce type de prêt comparées aux hommes (toutes proportions gardées), puisque 60% d'entre elles l'ont fait, contre 43% des hommes.

Graphique 5 : Montants des dettes initiales contractées par les migrants de retour



Finalement, 42% des répondants ayant des dettes initiales indiquent avoir été incités à migrer pour rembourser cette dette. La dette de type 1 est donc un facteur important dans la prise de décision de partir en migration.

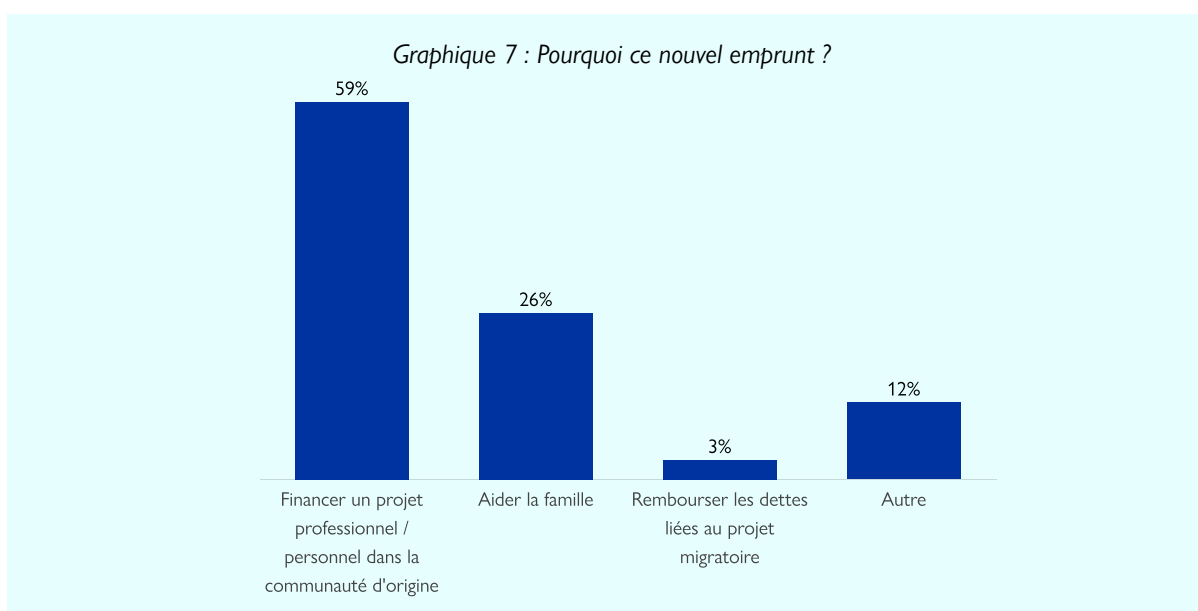
1.4. SITUATION DES MIGRANTS AU MOMENT DE LEUR RETOUR ET CARACTÉRISTIQUES DE LA DETTE DE TYPE 3



Sur les 505 migrants de retour ayant participé à la présente recherche, 23% ont contracté des dettes après leur retour en Guinée. Comme pour la dette initiale, la dette contractée après le retour concerne largement les jeunes âgés de 18 à 35 ans, puisqu'ils constituent environ 94% des individus concernés par ces emprunts. Ils sont par ailleurs 34% à recevoir de l'aide financière de leurs parents ou de la famille. Parmi ceux-ci, 62% sont âgés de 18 à 25 ans, 34% ont de 26 à 35 ans et seulement 4% de 36 à 45 ans.

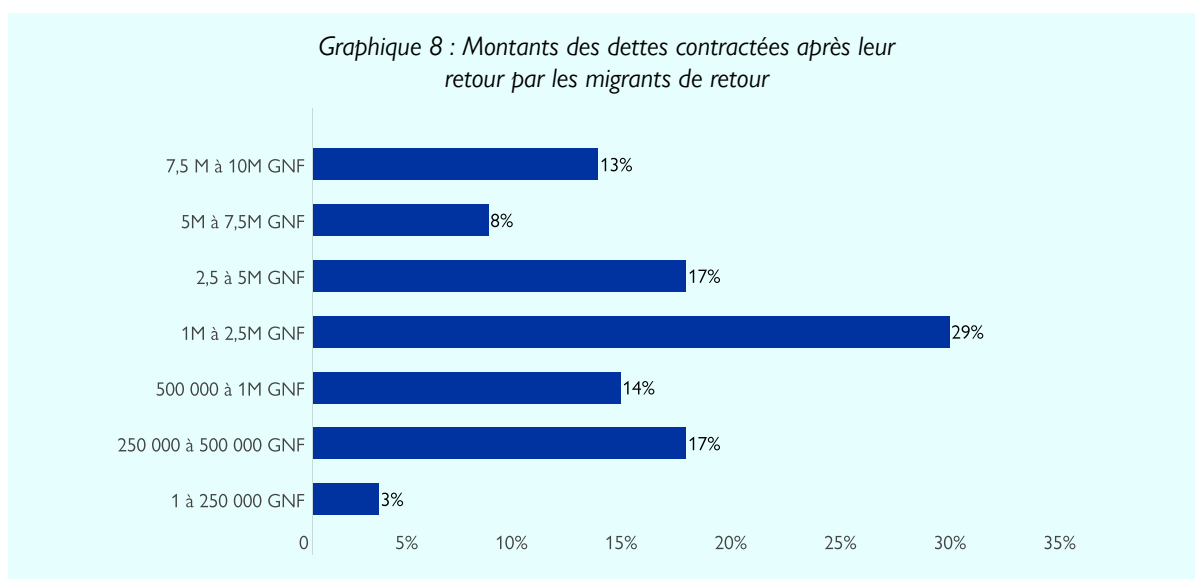
Dans 59% des cas, ce nouvel emprunt a été réalisé afin de financer un projet professionnel ou personnel dans la communauté d'origine, et pour aider la famille dans 26% des situations. Seulement 3% des emprunts de type 3 ont été effectués dans le but de rembourser des dettes liées au projet migratoire. Cela est compatible avec une stratégie de réintégration durable dont des bénéfices sont attendus à long terme et qui vise la stabilisation du migrant de retour.

En revanche, les 12% restant (« Autres ») sont motivés principalement par l'achat de vêtements, des frais de santé personnels ou encore le paiement du loyer, c'est-à-dire par l'urgence de subvenir à des besoins de première nécessité. Autrement dit, aucun retour sur investissement n'est envisagé dans ces cas-là, et ce type d'emprunt traduit la précarité financière dans laquelle se trouvent ces migrants de retour.

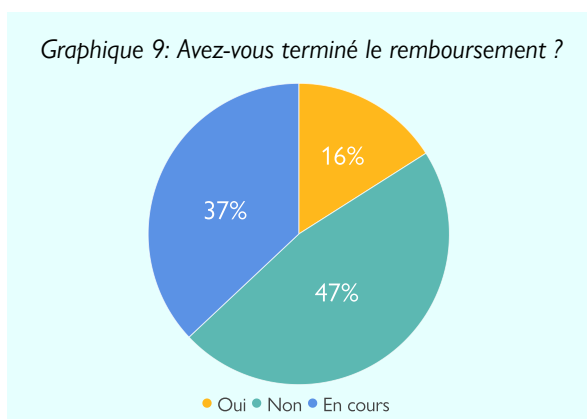


Les individus qui prêtent l'argent dans ce contexte sont surtout des amis ou des proches (64%), ou la famille (32%), ce qui signifie que ces prêts prennent donc principalement place dans un cadre informel. Bien que 2% des migrants de retour ayant contracté des dettes après leur retour aient toutefois indiqué avoir réalisé leur emprunt auprès d'une institution de microfinance, les emprunts formels restent rares dans le cadre des emprunts faits après le retour des migrants. D'autre part, les emprunts de type 3 sont principalement réalisés en Guinée (96%).

Concernant les montants des dettes, 29% se situent entre 1 et 2,5 millions GNF (entre 100 et 260 USD environ), suivis dans des proportions similaires (17%) des montants entre 250 000 et 500 000 GNF (entre 25 et 51 USD environ) et entre 2,5 et 5 millions GNF (entre 260 et 500 USD environ). **Le montant médian est situé à 2 millions GNF (environ 200 USD), soit 1 million de moins que la dette initiale.** Ceci pourrait être un indice de la perte de confiance des prêteurs vis-à-vis des migrants de retour qui n'auraient pas encore remboursés leurs dettes initiales et/ou migratoires.



Bien qu'un nombre important de migrants de retour endettés indiquent bénéficier d'un revenu (67%), seuls 16% indiquent avoir terminé de rembourser leurs dettes. 47% des migrants de retour déclarant des dettes de type 3 n'ont pas commencé à rembourser, tandis qu'ils sont 37% à indiquer que le paiement est en cours. La dette est remboursée principalement avec le salaire (40%), et dans une moindre mesure par la vente de moyens de production (10%) et à travers la réalisation d'autres emprunts (10%). Les migrants qui ont contracté des dettes après leur retour sont généralement seuls à les rembourser (88%), et reçoivent de l'aide financière de leur famille ou de leurs proches pour le remboursement dans seulement 12% des cas.



Lorsqu'ils ont lieu, la fréquence des remboursements est irrégulière (88% des cas). Cela peut être révélateur de la précarité de l'emploi et des revenus de ces migrants de retour, mais aussi de la flexibilité et du caractère informel qui caractérise ce type de dettes. Un témoin supplémentaire des difficultés financières rencontrées par les migrants à leur retour est qu'ils sont 36% à recevoir de l'aide financière de la famille ou de proches, les femmes un peu plus que les hommes, toutes proportions gardées.

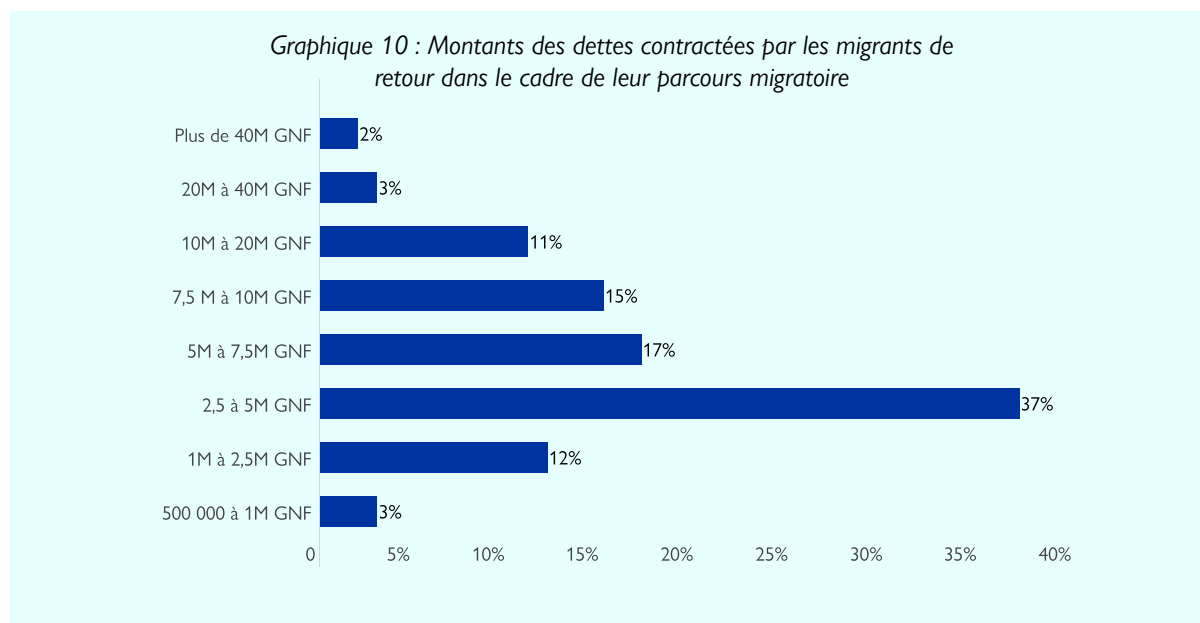


2. L'ENDETTEMENT DANS LE CADRE DU PROJET MIGRATOIRE

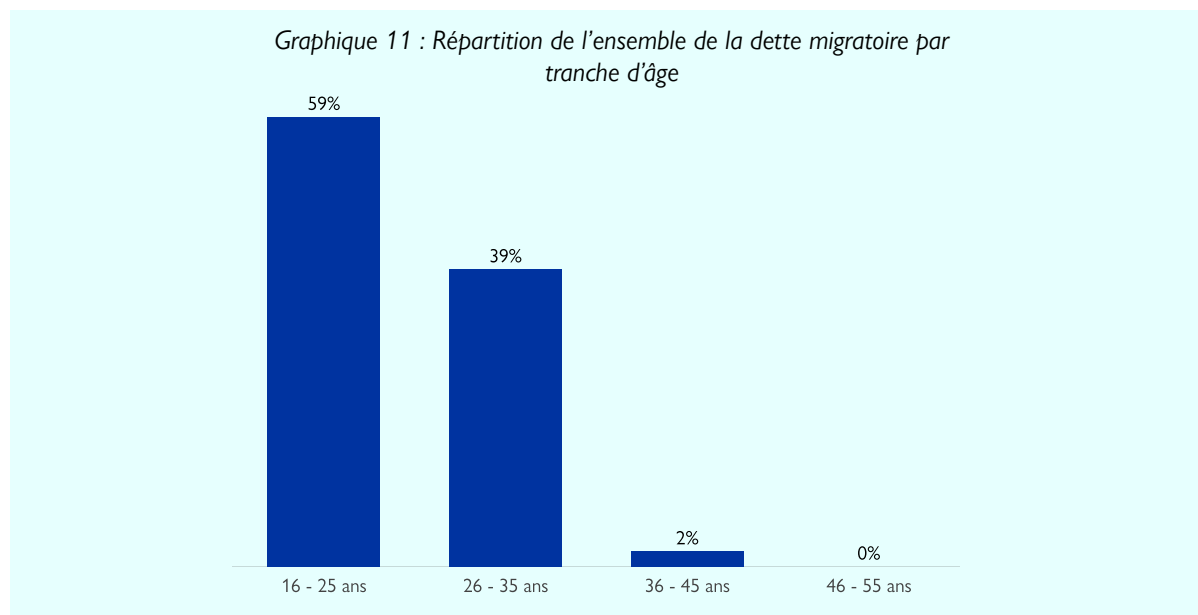
La Guinée est traditionnellement considérée comme un pays d'émigration, et l'Europe est l'une des destinations des migrants guinéens. Motivés par le désir d'élever leurs conditions de vie et leur statut social,¹⁸ les jeunes sont les plus marqués par un imaginaire de la migration qui la définit comme la manière la plus rapide et la plus efficace d'obtenir des gains financiers ; imaginaire que les médias de masse et les réseaux sociaux ne manquent pas de relayer. Bénéficiant de peu d'opportunités professionnelles au sein de leurs communautés d'origine, nombreux sont ceux qui décident de prendre leur destin en main et de tenter leur chance par la migration.¹⁹ Dans ce contexte, le corollaire du projet migratoire est l'emprunt comme moyen de financement du voyage. Ce type d'endettement n'est pas un phénomène nouveau, comme l'ont révélé les entretiens menés auprès des informateurs clés, et son impact sur la réintégration durable n'est pas négligeable. Cela dépend, en partie, du contexte dans lequel la dette a été contractée, des modalités, des acteurs en jeu et des temporalités dans laquelle elle prend place. La présente partie est donc consacrée à ces aspects de la dette migratoire.

2.1. LES MONTANTS DE LA DETTE MIGRATOIRE

Dans le cadre de la présente étude, près de la moitié des migrants de retour enquêtés (46%) ont contracté une dette migratoire. Pour 37% des migrants endettés dans le cadre du parcours migratoire, les montants empruntés se situent entre 2,5 à 5 millions GNF (environ 260 à 500 USD). La médiane est à 5 millions GNF (500 USD), c'est-à-dire au-dessus des médianes de la dette initiale (3 millions GNF – 300 USD) et de la dette contractée après le retour (2 millions GNF – 200 USD). La majorité des dettes migratoires sont réalisées en une fois (84%), 13% ont été réalisées en deux fois et seulement 3% sont le résultat de trois emprunts différents. La majorité des dettes effectuées dans ce contexte s'effectue donc auprès d'un seul prêteur et en une seule fois.



Il est intéressant de noter que la majorité des emprunts est réalisée par des jeunes de 18 à 35 ans (98%) pour des montants inférieurs ou égaux à 5 millions GNF (500 USD). Les 2% restants sont des montants qui se situent de 5 millions GNF à plus de 40 millions GNF (de 500 à 4100 USD environ) et qui sont réalisés par des personnes âgées de 36 à 45 ans. Ces chiffres semblent indiquer que l'emprunt est un mécanisme particulièrement populaire auprès des jeunes. Ce phénomène croissant qu'est l'endettement des jeunes migrants doit retenir toute l'attention des acteurs de la réintégration²⁰, car une réintégration durable au sein du pays d'origine semble être compromise tant que le remboursement n'est pas finalisé.



2.2. LES FORMES ET LES ACTEURS DE L'ENDETTEMENT

Les migrants ayant contracté des dettes dans le cadre de la migration sont essentiellement des jeunes hommes célibataires, souvent issus de familles modestes vivant dans des conditions matérielles et sociales précaires, un constat également établi dans un précédent rapport sur la migration des jeunes en Guinée.²¹

Du fait de leurs conditions socioéconomiques, ces migrants n'ont pas accès aux institutions financières formelles, dont les conditions d'octroi sont hors d'atteinte. Il en découle que le réseau social joue un rôle primordial dans la concrétisation du projet migratoire et des mécanismes de contraction des dettes.²² Par exemple, les parents directs vont prêter directement au migrant ou présenter des garanties afin d'obtenir la somme escomptée. Les transactions se déroulent donc le plus souvent dans un cadre informel et dans des modalités définies entre les parties.

²⁰ Les acteurs de la réintégration comprennent les institutions et organes de l'Etat, les organisations internationales, telles que l'OIM, les organisations de la société civile, les migrants de retour, leur communauté d'origine et la société dans son ensemble.

²¹ Organisation International pour les Migrations – Guinée, *Migrer pour réussir. Analyse des trajectoires migratoires de la jeunesse guinéenne à travers l'expérience des migrants de retour*, 2019

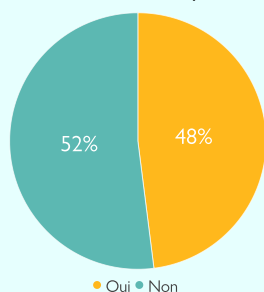
²² D.S. Massey, J. Arango, H. Graeme, A. Kouaouci, A. Pellegrino, et J.E. Taylor, « Theories of International Migration: A Review and Appraisal », dans *Population and Development Review*, Vol. 19, No. 3, 1993, pp. 431-466

Graphique 12 : Qui sont les prêteurs ?



Dans ce contexte, la famille des migrants reste leur principale alliée pour le projet migratoire, puisque 61% des migrants de retour ayant des dettes migratoires indiquent avoir réalisé leurs emprunts auprès d'un membre de la famille. Suivent les amis et les proches, avec 37%. Seulement 3% des migrants de retour enquêtés indiquent avoir réalisé leurs emprunts auprès de la caisse villageoise ou collective, auprès d'un organisme de prêt ou d'une maison de crédit pour financer leur parcours migratoire.

Graphique 13 : Vos créanciers étaient au courant du motif de l'emprunt



Les informateurs clés enquêtés dans le cadre de la présente recherche expliquent que le prêt constitue le dernier recours pour financer un projet d'émigration. Or, avec l'augmentation des risques sur les routes migratoires et la fermeture des frontières européennes, les potentiels prêteurs sont de plus en plus réticents à financer des projets migratoires. Ainsi, 52% des répondants indiquent qu'ils n'ont pas informé les créanciers sur l'objectif migratoire de l'emprunt, y compris s'il s'agit de membres de la famille.

« Ce n'est pas un phénomène nouveau, c'est la forme de migration qui a changé [...] Le financement de la migration change en fonction du pays de destination. [...] L'accès aux emprunts est devenu plus difficile pour les candidats voulant rejoindre l'Europe par la terre. La courbe évolutive du phénomène d'emprunt est descendante, cette évolution est liée au drame des migrants dans le désert et dans la mer Méditerranée. »

Entretien avec un informateur clé chargé de la réintégration des migrants de retour à l'OIM

Il est ainsi probable que même lorsque l'emprunt se réalise auprès d'un membre de la famille, la confidentialité soit de mise même auprès des autres membres du groupe familial. Ces données sont cohérentes avec les informations obtenues lors des entretiens menés auprès des informateurs clés, qui indiquent que dans de nombreux cas, les migrants n'informent pas leurs parents de leurs intentions de voyage. Cependant, lorsqu'ils se trouvent bloqués dans les pays de transit, parfois incarcérés, retenus en otage ou encore en prise avec les réseaux de traite, ils n'ont d'autre choix que de faire appel à leur famille pour payer les rançons.

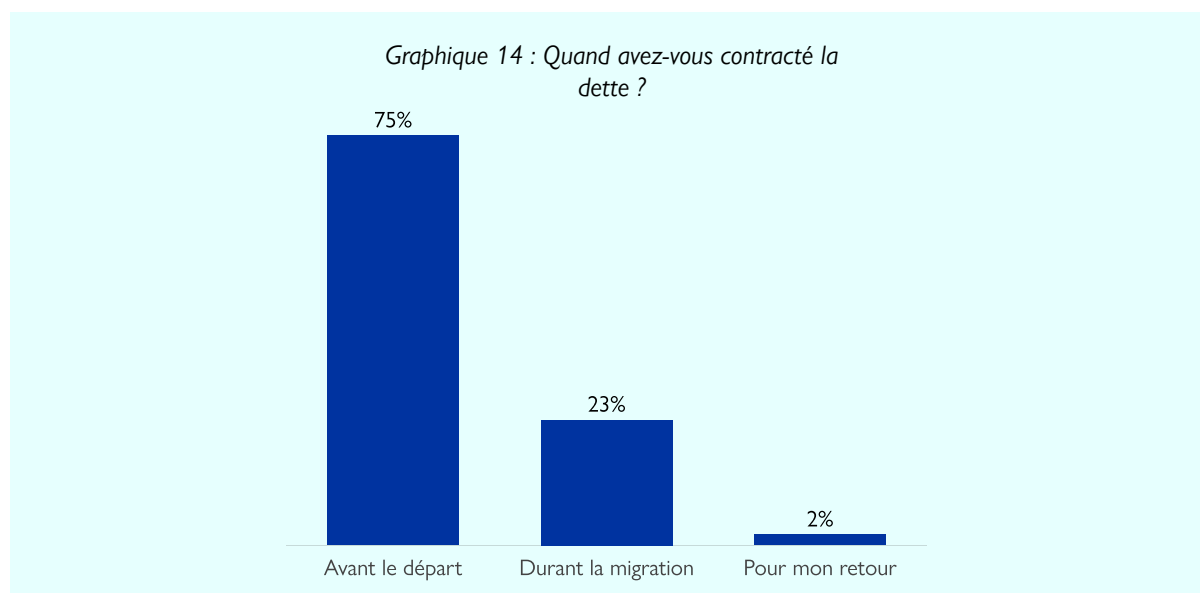
« Généralement, pour la migration irrégulière, la famille n'est pas informée, sauf en cas de blocus dans un pays de transit. A ce moment-là, ils appellent leurs parents pour qu'ils leur envoient de l'argent ou pour les informer qu'ils sont dans tel pays. »

Entretien avec un informateur clé.

« J'ai entendu beaucoup de récits sur les migrants ayant été kidnappés sur leur parcours migratoire dont les proches doivent s'endetter afin de payer la rançon. Ces faits se produisent dans les pays de transit. »

Entretien avec un informateur clé chargé de la réintégration des migrants de retour.

Dans le cadre de la présente étude, si la majorité des emprunts liés au parcours migratoire ont été effectués avant le départ (75%), plus d'un cinquième des migrants (23%) ont indiqué avoir contracté des dettes sur la route migratoire. Ce sont tout autant d'individus à avoir potentiellement été exposé à divers abus avant de décider de rentrer en Guinée.



D'après certains informateurs clés, au vu des risques encourus dans le cadre de la migration irrégulière, la famille des migrants soutient rarement un tel projet. Ceci expliquerait pourquoi même dans le cas de fonds obtenus légalement, les jeunes garderaient le secret de leur émigration. Plusieurs informateurs clés ont indiqué que de nombreux migrants partent sans même avertir leur famille. Dans ces cas-là, les fonds peuvent être acquis de manière frauduleuse, mettant la famille dans l'embarras et exposant le jeune migrant à des représailles après son retour.

« Ils ont plusieurs mécanismes pour financer le voyage, notamment en vendant leurs biens ou ceux de leurs parents, parfois sans leur consentement, en s'endettant auprès des commerçants, des parents, des proches ou d'amis, en volant l'argent des parents, voir même en vendant les parcelles familiales, ou encore en détournant l'argent d'autrui. »

Entretien avec un informateur clé.

Ainsi, à la question de savoir s'ils ont reçu de l'aide pour leurs démarches d'emprunts, **61% des migrants de retour endettés dans le cadre de leur parcours migratoire indiquent avoir effectué les démarches pour l'emprunt seuls**. La famille apparaît dans 20% des réponses fournies par les migrants de retour enquêtés, et les amis et les proches également dans 20% des réponses.²³ Pour ceux qui ont effectivement reçu de l'aide dans leurs démarches pour réaliser l'emprunt, l'aide reçue consiste en des conseils (44%), la mise en

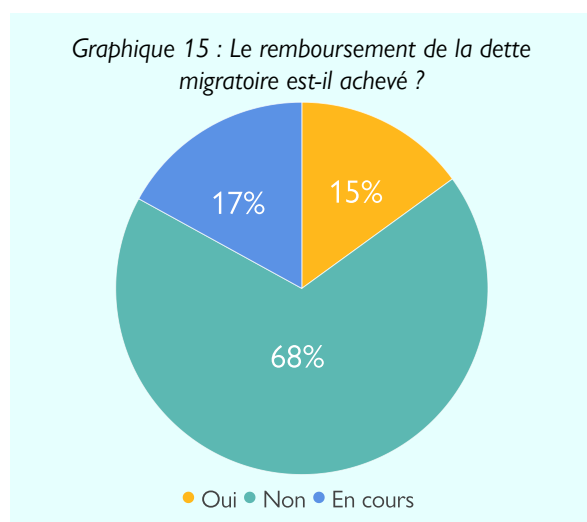
²³ Les totaux de ces pourcentages sont supérieurs à 100% car la question comportait des choix multiples.

contact (38%) et le partage d'information (7%). Les individus fournissant cette aide étaient situés en Guinée dans 97% des cas.

Selon les informateurs clés, ce qui motive ces jeunes est l'illusion des migrations réussies et l'attrait du style de vie occidental véhiculé par les médias et les réseaux sociaux. Les récits de migrants ayant atteint leur pays de destination avec succès contribuent aussi à nourrir un imaginaire doré autour de la migration, bien loin de la réalité vécue par les migrants de retours.

Malgré les risques encourus, la migration reste perçue non seulement comme un investissement sur le long terme, mais aussi comme un moyen de diversifier les risques liés au manque d'opportunités dans le pays d'origine. Les informateurs clés enquêtés affirment même que la migration est parfois même entreprise dans le but de rembourser des prêts contractés par les membres de la famille. Cette affirmation est confirmée par les données récoltées dans la présente étude, puisque 42% des individus ayant contracté des dettes initiales indiquent que la nécessité de les rembourser a motivé un projet migratoire, et 10% des migrants de retour endettés enquêtés indiquent envisager une nouvelle migration pour rembourser leurs dettes, faute de ressources suffisantes.

2.3. LE REMBOURSEMENT DES DETTES MIGRATOIRES



Seuls 15% des migrants de retour endettés dans le cadre de leur parcours migratoire déclarent avoir remboursé leur dette. Aussi, 68% des migrants de retour indiquent qu'ils n'ont pas encore commencé à rembourser, et 17% indiquent que le remboursement est en cours. En croisant les revenus actuels des migrants de retour avec les montants restants à restituer, il apparaît que leur capacité de remboursement est faible. En effet, alors que le montant médian des sommes à rembourser est de 4 millions de GNF (environ 400 USD), les trois-quarts des migrants de retour endettés gagnent moins de 800 000 GNF (environ 80 USD) ou ne perçoivent aucun revenu. De plus, 36% des migrants de retour endettés reçoivent une aide financière de leur famille.

Par ailleurs, 81% des migrants de retour endettés indiquent que la fréquence de leurs remboursements est irrégulière. Cette donnée tend à confirmer la difficulté pour les migrants de retour de rembourser, mais illustre également une certaine flexibilité de ce type d'emprunts réalisés dans le cadre informel. Cela confirme aussi une autre information révélée par les informateurs clés, à savoir que le remboursement de la dette n'est pas une option.

« Il n'est pas possible d'échapper au remboursement de la dette, si le migrant n'est pas capable de rembourser, ce sont ses parents qui s'engagent à rembourser. »

Entretien avec un informateur clé

Parmi les 32% de migrants de retour qui remboursent ou ont remboursé leur dette migratoire, ils sont **plus de 80% à déclarer rembourser leurs emprunts seuls**. Ce contexte d'endettement dans lequel le migrant de retour porte seul la responsabilité de rembourser en dépit d'une situation financière précaire présage d'une réintégration difficile par ailleurs fragilisée par l'impact de la charge non financière de la dette et les impacts psychosociaux et symboliques qu'elle implique, qui touchent à des aspects intimes et sensibles des répondants. Ces aspects sont traités dans la troisième partie du présent rapport.

2.4. LA DIMENSION NON FINANCIÈRE DE LA DETTE MIGRATOIRE

Que le projet migratoire ait été financé à travers la contraction de dettes ou non, le départ en migration pour des raisons économiques place automatiquement le migrant dans une situation de redevabilité vis-à-vis de sa famille et de ses proches qui l'ont soutenu dans cette entreprise d'une manière ou d'une autre. Même lorsque l'initiative est individuelle, la concrétisation du projet migratoire implique le concours de l'entourage et du réseau du migrant. Ceux-ci ne restent pas sans espérer de retombées positives du voyage de leur proche. C'est ce que le Professeur Doudou Gueye appelle la « dette sociale » des migrants.

« Derrière l'individu, généralement il y a toujours un arsenal d'acteurs qui concourent pour son activité migratoire. En ce sens on peut parler de dette sociale. Beaucoup de personnes, chacun dans son domaine et ses activités vont participer au départ de la personne en question. »

Entretien avec le Professeur Doudou Gueye, Sociologue à l'Université Assane Seck, Ziguinchor, Sénégal

Le **partage et la redistribution** apparaissent également comme des valeurs importantes dans les sociétés d'Afrique de l'Ouest. Le Professeur Gueye indique d'ailleurs que le choix du candidat se fait non sans négociations entre les membres d'une fratrie. En effet, afin d'optimiser les chances d'avoir un gain en cas de réussite, le choix se porte sur l'individu qui semble le plus apte à réussir et à partager les fruits de ses efforts.²⁴ C'est ce que l'on peut appeler la charge symbolique de la dette migratoire. Aussi, il existe une certaine part de mystique dans le départ d'un migrant, d'où l'importance d'une préparation également symbolique et mystique.

« L'individu n'a pas plus que les autres, mais s'il a les moyens de partir, il tachera de relever le défi avec honneur, telle une mission honorifique. Ce n'est pas par hasard si les migrants marquent leur réussite par divers achats au retour dans le pays, lorsqu'ils réussissent, bien entendu. La réussite d'un migrant ne peut être jaugée qu'à la hauteur des biens matériels et réalisations qu'il fera pour sa famille. »

Entretien avec le Professeur Doudou Gueye, Sociologue à l'Université Assane Seck, Ziguinchor, Sénégal

A l'inverse, ceux qui n'ont pas été « choisis » mais qui désirent tout de même partir en migration pourraient être davantage vulnérables. En effet, ne bénéficiant pas du soutien familial, ils pourraient être plus enclins à chercher des fonds de manière illégale, ce qui les expose à de sérieuses représailles en cas de retour, et entrave donc leur réintégration au sein de leur communauté d'origine.

Lorsque le candidat à la migration emprunte de l'argent pour financer son voyage, **la dette financière s'ajoute à cette dette sociale**. Les notions de don et contre-don sont utiles pour comprendre les rouages de ces transactions, qu'il s'agisse d'argent, de biens ou de services. En effet, dans le cadre d'un projet migratoire, **une certaine hiérarchie entre le prêteur et le migrant se crée**, et celui-ci est mis en situation de redevabilité par rapport à son prêteur, du moins jusqu'à ce qu'il soit en mesure de restituer au moins l'équivalent de l'objet du don.²⁵ Cependant, le caractère obligatoire de la dette contraint le migrant créancier à restituer non seulement la somme empruntée, mais aussi les éventuels bénéfices tirés de la migration. De cette manière, la hiérarchie qui s'était instaurée au moment de la contraction de la dette et/ou du départ en migration se rééquilibre en faveur du migrant : **« ce qui oblige à donner, c'est que donner oblige »**.²⁶

Dans ce cadre, le fait de revenir sans aucun apport pour la famille, dans une situation parfois plus précaire qu'avant le départ, constitue un échec dont les conséquences sur la réintégration sont durables pour le migrant de retour qui restera redevable.

²⁴ Doudou Gueye, « Les mobilisations pour le départ migratoire, Centre d'information et d'études sur les migrations internationales », Migrations Société, N° 109, 2007, pages 11 à 26

²⁵ Julie Mayade-Claustre, « Le don. Que faire de l'anthropologie ? » dans *Hypothèses*, 2002/1 (5) pp. 229 à 237

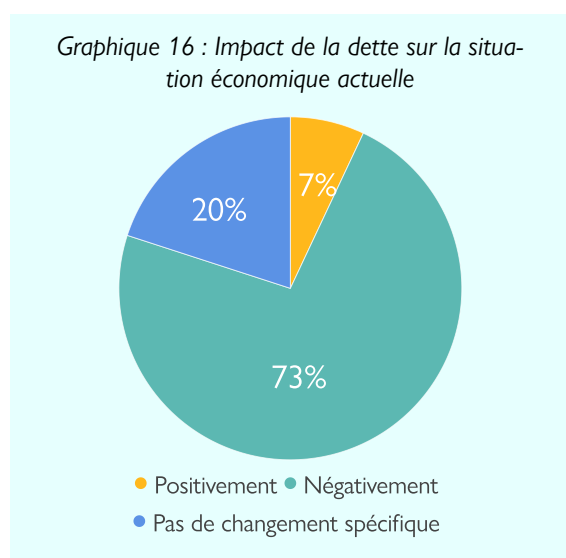
²⁶ Maurice Godelier, *L'énigme du don*, Paris, 1996, p. 21-25



3. LA RÉINTÉGRATION DURABLE DES MIGRANTS DE RETOUR : ENJEUX ET IMPACTS DE LA DETTE MIGRATOIRE

Le retour des migrants endettés à la suite d'un échec du projet migratoire comporte différents défis. En termes de réintégration durable, l'impact de la dette est, certes, financier, mais il ne se restreint pas à cette dimension. Il est individuel en ce qu'il affecte la stabilité financière du migrant de retour, ainsi que son bien-être psychique. Mais il est aussi social, car il affecte également le budget familial, ainsi que le lien social entre le migrant de retour, sa famille et sa communauté. En effet, l'endettement des jeunes migrants de retour comporte des impacts également pour la communauté, non seulement parce que c'est un manque à gagner, c'est-à-dire des ressources perdues qui auraient pu être investies sur place, mais aussi parce que l'exode rural des jeunes comporte des conséquences durables également en termes socioculturels que l'on ne peut à ce jour quantifier.

3.1. IMPACT ÉCONOMIQUE ET PSYCHOSOCIAL DE LA DETTE MIGRATOIRE DES MIGRANTS DE RETOUR



Sur le plan financier, la dette a un impact important sur le budget des migrants de retour. En effet, **73% des migrants de retour endettés indiquent que l'endettement se répercute négativement sur leur situation économique actuelle**. Les difficultés financières se cristallisent, notamment, dans la difficulté à retrouver un emploi (64%). Le remboursement de la dette a également un impact négatif sur les revenus de 58% des répondants, et elle affecte l'aide que le migrant peut apporter à sa famille dans 40% des cas. Ils sont, par ailleurs 32% à indiquer que la dette affecte leur sécurité alimentaire et 14% à déclarer qu'ils craignent de perdre des biens matériels à cause de leurs dettes. Dans ce contexte, 36% des migrants endettés reçoivent une aide financière de leur famille pour subvenir à leurs besoins.

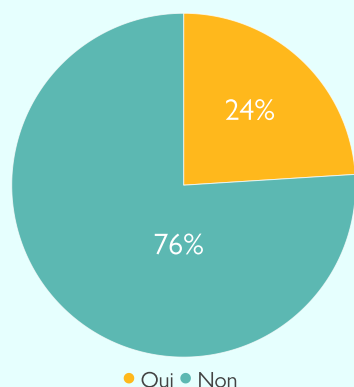
Parmi ceux-ci, 27% se trouvent en zone urbaine et 94% d'entre eux sont âgés de 18 à 35 ans. La vulnérabilité financière des migrants de retour endettés est donc particulièrement importante pour les jeunes, qui peinent à renouer avec l'emploi, et par conséquent à solder leurs dettes. Ils sont d'ailleurs **5% à admettre qu'ils ne pensent pas pouvoir parvenir à rembourser leurs emprunts dans leur intégralité**.

« Non, il n'est pas possible d'échapper à la dette. Certains se voient emprisonnés et traduits devant la justice. Pour d'autres, c'est leur famille qui s'engage à payer leurs dettes »

Entretien avec un informateur clé

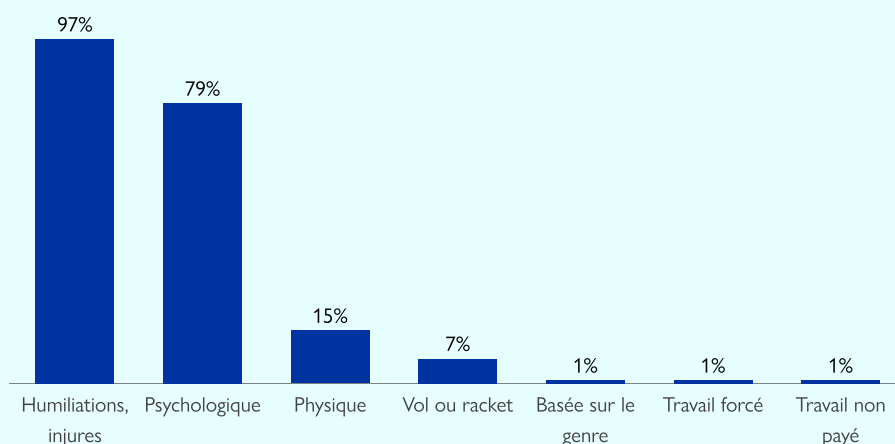
Au vu du caractère obligatoire des remboursements et de leur faible capacité de remboursement, il n'est pas rare que les migrants de retour endettés subissent des pressions pour parvenir à restituer les montants empruntés.

Graphique 17 : Répartition des migrants de retour ayant subi des menaces, abus ou actes de violence pour rembourser une dette



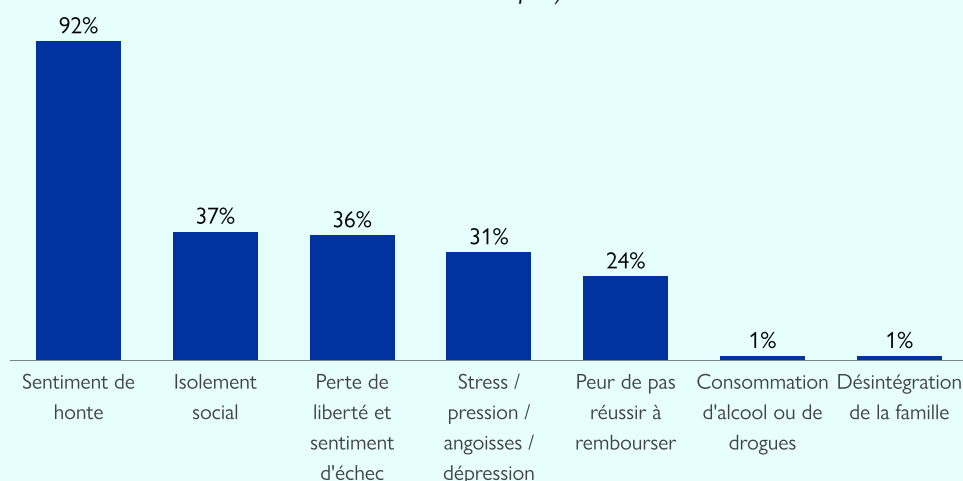
Ainsi, parmi les migrants de retour endettés, 24% admettent avoir subi des menaces ou des violences pour restituer l'emprunt, parmi lesquelles des humiliations ou des injures pour 97% des répondants, de la violence psychologique pour 79% des migrants de retour endettés, et des violences physiques pour 15% d'entre eux. Ces faits se sont quasiment tous déroulés après le retour en Guinée (99%), ce qui indique qu'ils ont été commis par la communauté de retour. En outre, les migrants de retour endettés sont 3% à rembourser leurs dettes migratoires à travers la réalisation de travail non-rémunéré, et 1% à le vivre comme une violence, ce qui pourrait laisser croire qu'ils sont victimes d'abus ou d'exploitation.

Graphique 18 : Types d'abus et pressions déclarés par les migrants de retour dans le cadre du remboursement de leur dette (question à choix multiples)



De plus, étant donnée la dimension symbolique liée à la migration, telle que décrite précédemment, le retour constitue en soi une sérieuse déception pour ces jeunes désireux de s'affirmer et de se faire une place au sein de la société. Le retour est vécu comme un échec personnel comportant une forte charge émotionnelle, liée notamment à l'obligation du partage et à la restitution de la dette auxquelles les migrants ne sont pas en mesure de répondre, ce qui affecte en conséquence leur statut au sein de la société et leurs relations sociales. À leur retour, **92% des répondants indiquent ainsi avoir souffert d'un sentiment de honte**, ce qui pourrait être aussi la raison du non-retour d'un certain nombre de migrants dans leurs communautés d'origine qui choisissent de s'installer dans les centres urbains. Ils sont par ailleurs **37% à déclarer souffrir d'isolement social**, **36% à ressentir une perte de liberté et un sentiment d'échec**, et **31% disent souffrir de stress, de pression, d'angoisses et de dépression**. Ce mal-être est d'autant plus vif pour ceux qui sont partis grâce à la vente de biens volés ou autres usurpations de fonds.

Graphique 19 : Impacts de la dette sur les migrants de retour (question à choix multiples)



Dans ces circonstances, le migrant de retour n'est pas simplement affecté par la dette, il est défini par elle aux yeux du reste de la communauté. Cela explique que même si les migrants qui sont partis sans emprunter de l'argent rencontrent certaines difficultés pour se réintégrer après leur retour en cas d'échec du projet migratoire, celles-ci sont moindres que les difficultés rencontrées par les migrants de retour ayant des dettes liées à leur parcours migratoire.

« Dans la mesure où un migrant qui aurait contracté une dette ne parvient pas à la rembourser dans son intégralité, alors oui, sa réintégration socio-économique sera très difficile à atteindre comparé à celui qui s'auto-finance. »

Entretien avec un informateur clé

« La dette crédibilise le migrant s'il la rembourse selon la convenance ou le décrédibilise aux yeux de sa famille, de son voisinage et de sa communauté au cas où il n'honore pas son engagement auprès des tiers. [...] Si la communauté le rejette, ceci va constituer toutes les sources de malheurs et de rejet pour lui au sein de la société. »

Entretien avec un informateur clé

Lorsque le partage des bénéfices est impossible, le lien social est compromis. La mobilisation des fonds et le projet migratoire peuvent donc être collectifs, mais la responsabilité de l'échec pèse sur les épaules du migrant de retour.²⁷ Ces difficultés provoquent une détresse telle que 10% d'entre eux envisagent un nouveau départ en migration, auquel cas la réintégration est mise en échec. D'après Gaia Quaranta, coordinatrice régionale en santé mentale et soutien psychosocial à l'OIM,²⁸ la souffrance psychosociale vécue par les migrants de retour est une réalité dans toute la région ouest-africaine, soient-ils assistés ou non.

²⁷ Le même type de phénomène est observé dans plusieurs pays de la sous-région Ouest Africaine, voir notamment : Yassin Ciyow, « Côte d'Ivoire : Kalifa, un des « maudits », ces migrants forcés de rentrer sans avoir atteint l'Europe », dans *Le Monde Afrique*, 1 février 2020, consulté le 27 juillet 2020 sur : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/02/01/cote-d-ivoire-kalifa-le-maudit-comme-ces-migrants-forces-de-rentreer-au-pays_6028057_3212.html; ou encore : Anna Pujol-Mazzini (adapté par le Bureau régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale), « Quand rentrer au pays est un péripère meurtrier, « la honte est le pire ennemi du rapatrié », OIM Migration, consulté le 27 juillet 2020 sur : <https://www.iom.int/fr/news/quand-rentreer-au-pays-est-un-periple-meurtrier-la-honte-est-le-pire-ennemi-du-rapatrie>

²⁸ OIM, « Les oubliés de la migration », Bureau Régional de Dakar pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, 14 octobre 2019, consulté le 27 juillet 2020 sur : <https://rodakar.iom.int/fr/news/les-oubli%C3%A9s-de-la-migration>

Le mal-être serait tel que dans certains cas, les migrants de retour iraient jusqu'au suicide, comme l'explique Anna Pujol-Mazzini dans son article sur la situation d'un migrant de retour à Dakar, au Sénégal.²⁹ En ce sens, le départ vers une nouvelle migration (nationale ou internationale) comme stratégie de remboursement de dette pourrait être considéré comme un suicide social, puisque le migrant est de toute façon condamné par le sentiment de honte, l'isolement sociale et la dépression s'il reste. C'est du moins ce qu'affirme un migrant de retour enquêté par Yassin Ciyow dans son article sur les migrants de retour « maudits » en Côte d'Ivoire.³⁰

Les entretiens avec les informateurs clés ont permis de mettre à jour quelques spécificités concernant les femmes migrantes de retour endettées. Les modalités de financement du voyage diffèrent de celle des hommes, et se traduisent dans une vulnérabilité autrement accentuée. En effet, elles sont davantage exposées aux réseaux de traite et de prostitution, notamment sur les sites d'orpaillage. Lorsqu'une femme souhaite migrer en Europe mais qu'elle ne dispose pas de fonds pour s'auto-financer, elle est susceptible de négocier son voyage directement avec un passeur qui « s'engage à l'aider dans le processus de la migration »,³¹ et de contracter ainsi une « dette involontaire »³² qu'elle devra payer à travers l'exercice de la prostitution. Cependant, étant donnée la faible représentation des femmes dans notre échantillon (5%), il est nécessaire d'approfondir les recherches afin de mettre en lumière les processus qui sont liés à l'endettement des femmes et à leur retour en Guinée.

« Il faut noter que certaines femmes font la prostitution dans les zones minières pour financer leur voyage. Le financement se fait en fonction du sexe et du lieu de provenance, par endroit les femmes payent moins que les hommes parce qu'elles peuvent servir de femmes des passeurs pendant le voyage dans les pays de transit. »

Entretien avec un informateur clé

3.2. IMPACT DE LA DETTE MIGRATOIRE POUR LA FAMILLE ET LA COMMUNAUTÉ

Si la dette migratoire se répercute directement sur les conditions de vie des migrants de retour, l'impact sur leur famille et leur communauté n'en est pas moins percutant, en particulier lorsque le migrant est parti sans avertir ses parents et/ou lorsqu'il a financé son voyage avec des fonds d'origine illégale. Les migrants de retour endettés sont ainsi 30% à déclarer que la relation avec leur communauté s'est dégradée en raison de la dette, et 49% indiquent que la relation avec la communauté est également dégradée.

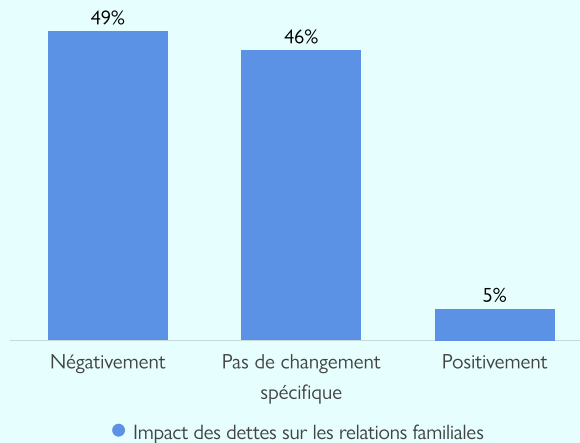
²⁹ Anna Pujol-Mazzini (adapté par le Bureau régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale), « Quand rentrer au pays est un périple meurtrier, « la honte est le pire ennemi du rapatrié », OIM Migration, consulté le 27 juillet 2020 sur : <https://www.iom.int/fr/news/quand-rentreer-au-pays-est-un-periple-meurtrier-la-honte-est-le-pire-ennemi-du-rapatrie>

³⁰ Yassin Ciyow, « Côte d'Ivoire : Kalifa, un des « maudits », ces migrants forcés de rentrer sans avoir atteint l'Europe », dans *Le Monde Afrique*, 1 février 2020, consulté le 27 juillet 2020 sur : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/02/01/cote-d-ivoire-kalifa-le-maudit-comme-ces-migrants-forces-de-rentreer-au-pays_6028057_3212.html

³¹ Propos recueillis dans le cadre des entretiens avec les acteurs clé auprès de Abdoul Karim Hann, Chef de Département Evaluation à la Direction des Affaires Humanitaires au Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation.

³² Davidson (2013), *Troubling freedom: Migration, debt, and modern slavery*, Migration Studies, Volume 1, Issue 2, July 2013, Pages 176–195, <https://doi.org/10.1093/migration/mns002>

Graphique 20 : Impact de la dette sur les relations avec la famille



Lorsqu'un migrant emprunte dans sa famille, auprès d'un proche ou d'un membre de sa communauté, le prêteur accepte de le financer sur la base de la confiance et de la relation qu'ils entretiennent mutuellement et sur l'honneur de la famille du candidat à la migration. Dès lors, si le jeune ne peut pas rembourser, selon les règles coutumières, il revient à la famille de procéder à la restitution des montants. Les familles font alors l'objet de pressions : 11% des migrants de retour endettés indiquent que leur famille a subi des violences pour le remboursement de la dette, principalement des humiliations (95%) et des injures (58%). En fonction du niveau de familiarité et de confiance entre les familles, ou encore de l'intervention de tiers, certains arrangements ou médiations peuvent avoir lieu pour négocier et pacifier la situation, mais en général, il en résulte l'appauvrissement de la famille du migrant de retour et la décrédibilisation du migrant et de sa famille.

« Si le migrant se trouve dans l'incapacité de rembourser la dette, la famille qui a été garante de la dette se trouvera dans l'obligation de la rembourser. Il n'y a aucune possibilité d'y échapper. L'intermédiaire des sages et des notables de la communauté mettra en demeure la famille du migrant et l'obligera à éponger la dette. »

Entretien avec un informateur clé

« J'ai vécu une scène horrible entre deux familles qui ont frôlé la catastrophe. Un jeune était employé comme gérant dans une boutique au marché de Madina, dont le propriétaire était un ami du père du jeune homme en question. Après avoir géré convenablement la boutique après un an, un jour le jeune a détourné 50 millions de francs guinéens et a entrepris le chemin de la migration irrégulière. Les deux familles se sont querellées et en sont venues aux mains. Le père de l'enfant, qui était très pauvre, a été obligé de revendre son terrain à usage d'habitation pour rembourser son ex-ami. »

Entretien avec un informateur clé

Les migrants de retour endettés sont ainsi 40% à indiquer que la dette a un impact négatif sur la situation économique familiale, principalement dans les dépenses quotidiennes (66%) et dans la quantité de nourriture disponible (63%), mais aussi dans la qualité de l'alimentation (27%) et sur le logement (18%). Ils sont aussi 3% à affirmer que la détérioration de l'économie familiale influencerait une décision pour un nouveau départ en migration.

Par ailleurs, lorsque la famille découvre que le jeune se trouve en difficultés dans un pays de transit, elle doit emprunter dans l'urgence pour libérer les fonds nécessaires et le rapatrier ou l'aider à poursuivre sa migration. C'est alors que des emprunts supplémentaires peuvent être réalisés au nom des parents mais dans le cadre de la migration de leur enfant. Il en va de même dans le cas où le jeune migrant a financé une partie de son voyage avec des fonds obtenus illégalement : la famille devra répondre au nom du migrant. Dans un tel contexte, l'un des moyens les plus fréquents pour obtenir rapidement de l'argent est la vente de moyens de production.

« Migrer sans informer la famille comporte énormément de risques. Les migrants irréguliers empruntent des voies à haut risque et le financement se fait par tranches. Il arrive que les migrants soient arrêtés dans le désert par des agents de réseaux mafieux exigeants des rançons. Et ce sont souvent les familles laissées derrière qui supportent les frais pour la libération des migrants. »

Entretien avec un informateur clé

Ce mode d'obtention de liquidités, qualifié de déstockage et décapitalisation, comporte des conséquences inquiétantes sur le long terme, car elle ampute la famille de ses ressources, en particulier lorsqu'il s'agit de la vente des terres. Ainsi, c'est non seulement la situation de précarité financière du migrant qui est accentuée, mais aussi celle de toute la famille, car la perte du matériel de production aura de nouvelles répercussions tant au niveau individuel que familial et communautaire.³³ En effet, comme le souligne Olivier Peyroux, sociologue et cofondateur de l'association Trajectoires, la richesse des sols guinéens et les récentes politiques d'attraction d'investisseurs internationaux suscite les convoitises, et ces dernières années ont vu se développer un nouveau type de bailleurs de fonds qui vont octroyer des prêts non pas dans l'intention de bénéficier de rendements sur intérêts mais plutôt pour inciter les familles à mettre leurs terres en gage. Ainsi, quand elles ne parviennent pas à rembourser, ces prêteurs revendent ces terrains aux entreprises, nationales ou internationales, à des prix bien supérieurs aux montants prêtés.³⁴

Sachant que 14% des migrants de retour ayant des dettes migratoires (type 2) et 12% de ceux ayant des dettes contractées après le retour (type 3) comptent rembourser leurs emprunts par la vente de leurs moyens de production, la probabilité que les candidats à la migration ou leur famille aient recours à ces prêteurs est élevée, d'autant plus que les prêteurs traditionnels semblent de plus en plus réticents à financer les projets migratoires des jeunes, comme cela a été relevé par les informateurs clés enquêtés dans le cadre de cette étude.

³³ Information obtenue lors de l'entretien réalisée avec le Professeur Mamadou Dime le 27 mars 2020, dans le cadre de la présente recherche. Pour plus d'informations à ce sujet, voir : Abdoulaye Ngom, « Le répertoire d'actions de candidats à la migration pour financer leur voyage migratoire : le cas de la Casamance », Stichproben, Vienna Journal of African Studies, 2019 ; Doudou Gueye, « Les mobilisations pour le départ migratoire, Centre d'information et d'études sur les migrations internationales », Migrations Société, N° 109, 2007, pages 11 à 26 ; Doudou Gueye, Priya Deshingkar, « Irregular Migration in Senegal Faith, Dreams and Human Smuggling through the Desert and Sea », Working Paper 67, Migrating Out of Poverty, Research Consortium Program, 2020

³⁴ RFI, Guinée : la vente des terres finance la migration, 04 juillet 2020, consulté le 5 septembre sur : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200704-guin%C3%A9e-vente-terres-finance-migration>

CONCLUSIONS

La recherche sur les modalités et les impacts de l'endettement des migrants de retour a permis de mettre en lumière les mécanismes et les montants des dettes contractées par les migrants, ainsi que les différents acteurs en jeu.

Dans le contexte socioculturel guinéen, la dette liée au parcours migratoire, qui concerne 46% des répondants, relève de l'obligation en soi de toute espèce d'engagement, du devoir général, celui de rendre un bien emprunté n'en étant qu'un cas particulier.³⁵ En fait, le migrant est porteur d'une certaine mission qu'il doit accomplir de manière honorifique : celle de réussir sa migration afin de venir en aide à ses proches restés au pays.

Les modalités de prêts et de remboursements sont généralement flexibles et établies dans le cadre informel de la famille et des proches. Pour autant, le remboursement n'est pas optionnel.

Dès lors, l'échec du projet migratoire et la nécessité de rembourser les prêts octroyés pour la réussite de ce projet vont avoir de sérieuses répercussions sur la réintégration sociale, financière et psychosociale du migrant de retour. En effet, lorsque la dette financière s'ajoute à la dette sociale, le lien social entre le migrant de retour et sa famille et sa communauté est durablement détérioré pouvant provoquer spirales d'endettement et rémigration. Ainsi, 10% des migrants de retour endettés envisagent un nouveau départ en raison des difficultés de remboursement.

³⁵ Malamoud, Charles. «Théologie de la dette dans les Brahmana.» *Purusartha Sciences sociales en Asie du Sud* Paris 4 (1980): 39-62.

RECOMMANDATIONS

Au vu des éléments qui précèdent, il en découle les recommandations suivantes :

- Soutenir les organisations de la société civile locales dans leur travail de soutien à la réintégration des migrants de retour, que ce soit en termes de moyens financiers, humains ou d'infrastructures.

Effectuer des campagnes de sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière pour démystifier la migration auprès des jeunes en mettant l'accent sur les risques de la dette migratoire en particulier. Ces campagnes devraient être faites aussi bien dans les communautés rurales que dans les zones urbaines. Elles devraient compter avec le concours de migrants de retour afin qu'ils partagent leurs parcours de vie et leurs expériences directement avec les jeunes, mais aussi à travers les réseaux sociaux et dans des formats adaptés aux besoins des candidats au départ.
- Effectuer des campagnes de sensibilisation des risques de l'endettement et du surendettement, aussi bien au niveau familial que communautaire, afin de prévenir le risque de péjoration de la situation économique familiale. Dans ce cadre, l'une des cibles de la campagne devrait être la perte des moyens de production. Les institutions financières devraient également participer à ces campagnes en offrant des voies de financement alternatives en vue d'éviter la migration clandestine et la perte des moyens de production.
- Déployer les moyens nécessaires pour la formation des assistants à la réintégration comme médiateurs dans le désendettement des migrants de retour. Faire un bilan systématique de l'endettement des migrants de retour et offrir un soutien dans le désendettement, notamment à travers des médiations ou des négociations avec les bailleurs de fonds aussi bien sur les montants que sur les délais de paiement. Accompagner ce processus.
- Offrir un soutien psychosocial généralisé aux migrants de retour, mais aussi aux familles qui sont également impactées par le départ inopiné d'un membre de la famille et qui restent sans nouvelles durant plusieurs mois ou semaines.
- Renforcer la lutte contre les réseaux de traite dans la région, en coordination avec les Etats de la CEDEAO.
- Poursuivre les recherches sur les mécanismes de financement des projets migratoire des femmes, sur les parcours empruntés et les modalités de retour.

BIBLIOGRAPHIE

- African Commission on Human Rights and Peoples' Rights (ACHPR), International Work Group for Indigenous Affairs (IWGIA), *Extractive Industries and Indigenous Populations'/Communities' Rights. East, Central and Southern Africa*, Avril 2016, Copenhague
- Banque Mondiale, *La Banque Mondiale en Guinée*, mis à jour le 28 avril 2020, consulté le 4 septembre 2020 sur : <https://www.banquemondiale.org/fr/country/guinea/overview#1>
- Aurélié Baumel, *Trading in suffering: detention, exploitation and abuse in Libya*, MSF, 23 décembre 2019, consulté le 8 septembre sur : <https://www.msf.org/libya%E2%80%99s-cycle-detention-exploitation-and-abuse-against-migrants-and-refugees>
- Roberto Biella-Battista, Georg Bolits, Hanna Mark et Andrea Salvini, *Manuel sur la réintégration. Orientations pratiques sur la conception, la mise en œuvre et le suivi de l'aide à la réintégration*, Organisation Internationale pour les Migrations, 2019, Genève.
- Sylvie BREDELOU, *Migrations d'aventures. Terrains africains*, Paris, CTHS Géographie, 2014, p. 143, <https://journals.openedition.org/remi/7527>
- Comisión Interamericana de Derechos Humanos (CIDH), International Work Group for Indigenous Affairs (IWGIA), Organización de los Estados de América (OEA), *Pueblos Indígenas, Comunidades afrodescendientes, Industrias extractivas*, 2015
- Mamadou Diouf, « Urban youth and Senegalese politics: Dakar 1988-1994 ». *Pub. Cult.* 8:225–49, 1996.
- Mamadou Diouf, « Engaging Postcolonial Cultures: African Youth and Public Space », *African Studies Review*, Vol. 46, No. 2, pp. 1-12, 2003
- Yassin Ciyow, « Côte d'Ivoire : Kalifa, un des « maudits », ces migrants forcés de rentrer sans avoir atteint l'Europe », dans *Le Monde Afrique*, 1 février 2020, consulté le 27 juillet 2020 sur : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/02/01/cote-d-ivoire-kalifa-le-maudit-comme-ces-migrants-forces-de-rentreer-au-pays_6028057_3212.html
- Julia O'Connell Davidson, *Troubling freedom: Migration, debt, and modern slavery*, *Migration Studies*, Volume 1, Issue 2, July 2013, Pages 176–195, <https://doi.org/10.1093/migration/mns002>
- Direction générale du Trésor, Ministère de l'Economie, des finances et de la Relance, *Guinée. Situation économique et financière*, consulté le 4 septembre sur : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/GN/situation-economique-et-financiere>
- Djiguiba Camara, *Guinée, Evaluation sur les mouvements migratoires (Phase I)*, Organisation Internationale pour les Migrations, janvier-février-mars 2017
- Maurice Godelier, *L'énigme du don*, Paris, 1996, p. 21-25
- Doudou Gueye, « Les mobilisations pour le départ migratoire, Centre d'information et d'études sur les migrations internationales », *Migrations Société*, N° 109, 2007, pages 11 à 26
- Samuel Hall, *Cartographie et profils socioéconomiques des communautés de retour au Burkina Faso : Rapport de synthèse*, 2018, IOM-Burkina Faso
- Julie Mayade-Claustre, « Le don. Que faire de l'anthropologie ? » dans *Hypothèses*, 2002/1 (5) pp. 229 à 237
- Gael Le Jeune, Victor Piché et Jean Poirier, « L'émergence d'une migration féminine autonome du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso ? », dans *African Population Studies / Etude de la population africaine*, vol. 20, n°2
- Institut National de la Statistique, *Tableau de bord social 2019*, Ministère du plan et du développement économique, République de Guinée, 2019, http://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/annuelles/TB/TB_Social_2017.pdf
- Charles Malamoud, «Théologie de la dette dans les Brahmana.» *Purusartha Sciences sociales en Asie du Sud Paris* 4 (1980): 39-62.

D.S. Massey, J. Arango, H. Graeme, A. Kouaouci, A. Pellegrino, et J.E. Taylor, « Theories of International Migration: A Review and Appraisal » , dans *Population and Development Review*, Vol. 19, No. 3, 1993, pp. 431-466

Mixed Migration Center, *Détention de migrants et de réfugiés au Mali, au Burkina Faso et au Niger*, MMC Afrique de l'Ouest Snapshot 4MI – Juillet 2020

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), « Les oubliés de la migration », Bureau Régional de Dakar pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, 14 octobre 2019, consulté le 27 juillet 2020 sur : <https://rodakar.iom.int/fr/news/les-oubli%C3%A9s-de-la-migration>

OIM, Routes de la migration irrégulière vers l'Europe. Afrique de l'Ouest et du Centre, janvier-juin 2020, consulté le 8 septembre sur : <https://migrationjointinitiative.org/sites/default/files/files/articles/iom-mediterranean-developments-flows-wca-june-2020-fr-vf.pdf>

OIM-Guinée, *Migrer pour réussir. Analyse des trajectoires migratoires de la jeunesse guinéenne à travers l'expérience des migrants de retour*, 2019

Anna Pujol-Mazzini (adapté par le Bureau régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale), « Quand rentrer au pays est un périple meurtrier, « la honte est le pire ennemi du rapatrié », OIM Migration, consulté le 27 juillet 2020 sur : <https://www.iom.int/fr/news/quand-rentre-au-pays-est-un-periple-meurtrier-la-honte-est-le-pire-ennemi-du-rapatrie>

Sites internet

https://missingmigrants.iom.int/region/mediterranean?migrant_route%5B%5D=1376&migrant_route%5B%5D=1378

<http://uis.unesco.org/fr/country/gn>

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), *Migration irrégulière de l'Afrique vers l'Europe, La majorité referait le voyage malgré les risques*, 2019, <https://www.undp.org/content/undp/fr/home/news-centre/news/2019/despite-dangers--majority-of-irregular-migrants-from-africa-to-e.html>

RFI, *Guinée : la vente des terres finance la migration*, 04 juillet 2020, consulté le 5 septembre sur : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200704-guin%C3%A9e-vente-terres-finance-migration>

L'ENDETTEMENT DES MIGRANTS DE RETOUR ET L'IMPACT

SUR LA RÉINTÉGRATION DURABLE EN GUINÉE